DESTINATION : OCCUPATION

LE TOURISME NUMÉRIQUE ET LES COLONIES DE PEUPLEMENT ISRAÉLIENNES ILLÉGALES DANS LES TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPÉS

AMNESTY INTERNATIONAL

Amnesty International est un mouvement mondial réunissant plus de sept millions de personnes qui agissent pour que les droits fondamentaux de chaque individu soient respectés.

La vision d'Amnesty International est celle d'un monde où chacun peut se prévaloir de tous les droits énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans d'autres textes internationaux relatifs aux droits humains.

Essentiellement financée par ses membres et les dons de particuliers, Amnesty International est indépendante de tout gouvernement, de toute tendance politique, de toute puissance économique et de tout groupement religieux.

© Amnesty International 2019
Sauf exception dûment mentionnée, ce document est sous licence Creative Commons : Attribution-NonCommercial-NoDerivatives-International 4.0.
https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/legalcode
Pour plus d'informations, veuillez consulter la page relative aux autorisations sur notre site : www.amnesty.org.
Lorsqu'une entité autre qu'Amnesty International est détentrice du copyright, le matériel n'est pas sous licence Creative Commons.
L'édition originale de ce document a été publiée en 2019 par
Amnesty International Ltd
Peter Benenson House, 1 Easton Street
Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni

Index : MDE 15/9490/19
Original language: anglais

amnesty.org

Photo de couverture : Le 11 juillet 2018, dans la localité de Yatta, au sud de la ville de Hébron en Cisjordonie, un jeune garçon palestinien est assis sur une chaise avec un drapeau national tandis que les autorités israéliennes démolissent une installation scolaire qui sera transplantée ailleurs.

© HAZEM BADER/AFP/Getty Images

AMNESTY INTERNATIONAL

SYNTHÈSE

« Tous ceux qui font du tourisme en Israël doivent vraiment visiter ce site. Cela permet de se faire une meilleure idée du pays. Un endroit super ! »

Avis publié sur TripAdvisor au sujet d'un site archéologique situé dans la colonie de Susya

« Appréciez la quiétude du désert et goûtez à la chaleureuse hospitalité israélienne. »

Commentaires sur Airbnb au sujet de la colonie de Kfar Adumim

Les entreprises du numérique ont révolutionné les codes de l'industrie du tourisme. Au lieu d'organiser leurs vacances à l'aide d'agences de voyage traditionnelles, les consommateurs peuvent à présent tout réserver en ligne. De leur côté, Airbnb, Inc. (Airbnb), Booking.com B.V. (Booking.com), Expedia Group, Inc. (Expedia) et TripAdvisor, Inc. (TripAdvisor) leur proposent un choix sans précédent de lieux où séjourner et d'attractions touristiques pratiquement partout dans le monde. D'où l'énorme succès de ces entreprises qui dominent une industrie mondiale du tourisme en ligne pesant plusieurs milliards de dollars. Par exemple, TripAdvisor indique que son site Internet est visité plus de 450 millions de fois par mois. La valeur de la société mère de Booking.com a été estimée à plus de 100 milliards de dollars des États-Unis.

Ces entreprises proposent également de nombreux hôtels, chambres d'hôte, activités et circuits d'excursion dans les colonies de peuplement israéliennes dans les territoires palestiniens occupés (TPO). Et ce, alors qu'elles savent que l'occupation israélienne en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, est régie par le droit international humanitaire, au titre duquel ces colonies israéliennes sont considérées comme illégales. De plus, certaines des mesures qui sont prises pour établir des colonies, comme par exemple le transfert de population israélienne dans les territoires occupés et l'appropriation de biens sans aucune justification d'un point de vue militaire, constituent des crimes de guerre aux termes des dispositions du Statut de Rome de la Cour pénale internationale.

Ces entreprises savent aussi que les Nations unies et des organisations internationales indépendantes, dont Amnesty International et de nombreuses organisations palestiniennes et israéliennes, rassemblent depuis des années des informations montrant que la politique israélienne d'établissement, d'extension et de protection de ses colonies est intrinsèquement discriminatoire et marquée par tout une série de violations des droits humains. Une simple étude de risque indiquerait à ces entreprises que toute activité commerciale menée dans les colonies ou avec elles contribuerait inévitablement au maintien d'une situation illégale et d'un régime intrinsèquement discriminatoire portant atteinte aux droits fondamentaux des Palestiniens.

Ces quatre entreprises affirment toutes respecter, dans le cadre de leurs activités, de hautes valeurs éthiques ainsi que l'état de droit. Cependant, aucune de ces normes n'a apparemment eu d'influence sur les décisions de ces sociétés quant aux colonies. En établissant des relations commerciales avec les colonies, ces quatre entreprises contribuent au maintien, à l'aménagement et à l'extension de colonies illégales, et en bénéficient, ce qui constitue des crimes de guerre au titre du droit pénal international. Elles contribuent également à des violations du droit relatif aux droits humains et mènent des activités qui entrent directement en contradiction avec leurs propres normes d'entreprises. Cette mise en valeur des colonies israéliennes dans les TPO en tant que destination touristique a également pour effet de « normaliser » et de légitimiser ce qui est reconnu comme étant au regard du droit international une situation illégale.

LA CAMPAGNE D'AMNESTY INTERNATIONAL

Juin 2017 a marqué le 50e anniversaire de l'occupation par Israël de territoires palestiniens et du début des opérations de colonisation illégale. Amnesty International a alors lancé une campagne appelant les États tiers à empêcher les entreprises domiciliées sur leur territoire de mener des activités

dans les colonies ou d'acheter et vendre des biens produits dans les colonies. Dans le cadre de cette campagne, Amnesty International se penche à présent sur le secteur du tourisme numérique.

L'an dernier, des chercheurs se sont penchés sur la façon dont Airbnb, Booking.com, Expedia et TripAdvisor participent, en proposant des hébergements et activités dans les colonies, au projet israélien de promotion du tourisme dans les colonies israéliennes illégales et contribuent à leur maintien et à leur extension. Les chercheurs d'Amnesty International ont également examiné les répercussions de ces colonies sur des communautés palestiniennes, et la façon dont les entreprises du tourisme numérique contribuent à des violations des droits humains. Amnesty International a choisi de s'intéresser à ces entreprises parce qu'elles dominent ce secteur, ont des activités dans le monde entier et proposent de nombreux hébergements et activités dans les colonies des TPO. Il s'agit là de zones géographiques précises, et les chercheurs d'Amnesty International ont pu obtenir la liste des sites proposés en utilisant la fonction de recherche sur carte géographique de chaque site Internet. Cela permet de savoir quels sont les sites qui se trouvent dans les colonies israéliennes, et quels sont ceux qui se trouvent dans des communautés palestiniennes voisines.

Créé en 2008, Airbnb détient et exploite l'une des plus importantes plateformes de location d'hébergement au monde. Le 19 novembre 2018, cette entreprise privée basée aux États-Unis a annoncé qu'elle allait supprimer environ 200 lieux situés dans des colonies israéliennes de la « Cisjordanie occupée ». Or, cet engagement ne concernait pas la centaine de lieux répertoriés situés à Jérusalem-Est, alors même qu'il s'agit là aussi d'un territoire occupé. L'entreprise n'a pas expliqué les raisons de cette exception. Au moment de la rédaction de ce rapport (en janvier 2019), Airbnb n'avait pas encore appliqué la mesure annoncée et elle proposait toujours des lieux situés dans tous les TPO.

Booking.com est l'entreprise basée aux Pays-Bas qui exploite Booking.com, le site Internet de location d'hébergement le plus utilisé au monde. Amnesty International a découvert que Booking.com propose 45 hôtels et autres lieux d'hébergement dans les colonies, y compris à Jérusalem-Est.

L'entreprise américaine Expedia détient et exploite les sites Internet de location d'hébergement Expedia.com et Hotels.com. Ces sites présentent neuf fournisseurs d'hébergement, dont quatre grands hôtels, dans les colonies des TPO, y compris à Jérusalem-Est.

L'entreprise TripAdvisor, qui est elle aussi basée aux États-Unis, affirme gérer le site Internet de voyage le plus visité au monde. Amnesty International a découvert que TripAdvisor propose plus de 70 activités, excursions, restaurants, cafés, hôtels et locations d'appartements dans des colonies des TPO, y compris à Jérusalem-Est.

LES COLONIES DE PEUPLEMENT ISRAÉLIENNES EN CISJORDANIE

Outre les quelque trois millions de Palestiniens qui y vivent, on dénombre en Cisjordanie environ 600 000 colons israéliens installés sur ce territoire, dont 200 000 dans Jérusalem-Est occupée. Israël s'est emparé de la Cisjordanie, et aussi de la bande de Gaza, lors de la guerre avec ses voisins arabes en 1967. Elles forment à elles deux les TPO. Depuis 1967, le gouvernement israélien mène un politique de promotion de la création et de l'extension des colonies israéliennes dans les TPO. Il existe actuellement environ 250 colonies.

La plupart des États et organismes internationaux ont depuis longtemps reconnu que les colonies de peuplement israéliennes sont illégales au regard du droit international. L'Union européenne a déclaré que « l'établissement de colonies où que ce soit dans les territoires palestiniens occupés, y compris à Jérusalem-Est, est illégal au regard du droit international, il constitue un obstacle à l'instauration de la paix et risque de rendre impossible une solution à deux États ». Ces colonies ont été déclarées illégales dans de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité et d'autres organes des Nations unies, dont la plus récente date de décembre 2016.

Pourtant, alors que les colonies ont largement été jugées illégales, Israël continue de passer outre le droit international de façon flagrante, construisant des milliers de nouvelles unités de logement. Les civils palestiniens continuent d'être soumis à des déplacements forcés et à des restrictions de leurs

déplacements, de se voir confisquer leurs terres et leurs ressources naturelles, et leurs maisons, leurs biens et leurs infrastructures continuent d'être détruits. Cela porte gravement atteinte à leurs droits à un niveau de vie suffisant, au travail, au logement, à la santé et à l'éducation, et a progressivement paralysé l'économie palestinienne.

Une mission indépendante d'établissement des faits mandatée par le Conseil des droits de l'homme des Nations unies pour enquêter sur les répercussions en matière de droits humains des colonies israéliennes dans les TPO, a indiqué en 2013 que les colonies illégales sont soutenues par tout un ensemble d'activités commerciales menées par des entreprises israéliennes et étrangères. Un rapport d'activité rendu public en 2018 souligne que les activités touristiques « garantissent la viabilité des communautés des colonies résidentielles » et « contribuent à la rentabilité des colonies ».

L'INDUSTRIE DU TOURISME DANS LES COLONIES

Israël accorde tout un ensemble d'avantages financiers aux entreprises dans divers secteurs qui ont des activités dans les colonies, dans le cadre de sa politique d'aide à leur maintien et à leur extension. C'est dans ce contexte qu'Israël a, ces dernières années, accru son soutien à l'industrie du tourisme lié aux colonies. Elle a alloué de considérables ressources financières au développement des activités et des infrastructures touristiques.

La politique israélienne de développement du tourisme dans les colonies et dans leurs alentours s'inscrit dans le cadre d'une très forte croissance de ce secteur. En 2018, plus de quatre millions de personnes ont visité le pays, ce qui représente un chiffre record. Cette croissance bénéficie financièrement aussi bien à Israël qu'aux entreprises qui mènent des activités dans les territoires occupés. Cela s'explique par le fait que la plupart des visiteurs étrangers se rendent également dans le TPO, où ils visitent des sites touristiques de premier plan tels que le Parc national de la Cité de David à Jérusalem-Est et la mer Morte. De petites colonies rurales reçoivent elles aussi un grand nombre de visiteurs.

Le développement du tourisme en Cisjordanie est intéressant pour le gouvernement israélien non seulement financièrement, mais aussi pour des raisons politiques et idéologiques. Les groupes de colons qui bénéficient du soutien du gouvernement israélien font ressortir les liens historiques que le peuple juif entretient avec cette région. Israël a établi nombre de ses colonies à proximité de sites archéologiques afin de mettre en évidence le lien entre l'État moderne d'Israël et l'histoire de ce peuple. Parallèlement à cela, Israël minimise ou passe sous silence l'importance des périodes non juives sur les sites archéologiques et historiques.

Le gouvernement israélien se sert également de l'affectation de certains lieux à un usage touristique pour justifier l'accaparement de terres et de maisons palestiniennes. Cela a donné lieu à des expulsions forcées et à des restrictions pour les habitants palestiniens des possibilités d'installer ou d'agrandir une maison ou d'utiliser des terres pour un usage agricole.

LES COLONIES ET LA RESPONSABILITÉ DES ÉTATS TIERS

Tous les États parties à la Quatrième Convention de Genève, parmi lesquels figure Israël et ses principaux partenaires économiques, ont l'obligation de « respecter et faire respecter » la Convention. Cela comprend le fait de prendre des mesures pour amener toutes les personnes soumises à leur souveraineté à respecter ses dispositions. Le projet israélien relatif aux colonies entraîne de graves atteintes à des normes impératives du droit international qui soumettent tous les États à des obligations supplémentaires. Il s'agit des obligations de « coopérer pour mettre fin, par des moyens licites » à toute violation grave ; de ne pas « reconnaître comme licite » une situation découlant d'une telle violation grave ; et de ne pas « prêter aide ou assistance au maintien de cette situation ».

Bien que différentes sur le fond, ces obligations convergent dans la même direction : les États ne doivent ni autoriser des entités commerciales domiciliées ou ayant leur siège sur un territoire soumis à leur souveraineté à avoir des activités commerciales dans les colonies ou avec des acteurs des colonies, ni les promouvoir, ni les soutenir. De telles activités alimentent l'économie des colonies, qui permet

elle-même de financer le maintien et l'expansion des colonies illégales. Les États doivent également interdire ou réglementer les activités menées sur un territoire soumis à leur souveraineté qui soutiennent, promeuvent ou alimentent l'économie des colonies. L'État qui s'abstient d'interdire ou de règlementer de telles activités, alors qu'il est à la fois matériellement et juridiquement en mesure de le faire, va à l'encontre de ses obligations découlant du droit international.

L'OBLIGATION DE PROTÉGER LES DROITS HUMAINS AU-DELÀ DES FRONTIÈRES NATIONALES

Les États tiers doivent non seulement garantir le respect des droits des personnes protégées dans les situations de conflits, mais aussi protéger leurs droits fondamentaux contre toute éventuelle atteinte commise par des entreprises sur lesquelles s'exerce leur pouvoir de réglementation.

De nombreux traités des Nations unies, notamment des normes du Comité des droits économiques, sociaux et culturels et du Comité des droits de l'homme, affirment l'obligation extraterritoriale des États d'empêcher et de réparer les infractions aux droits humains commises en dehors de leur territoire en raison des activités d'entités commerciales sur lesquelles ils exercent leur contrôle. Les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (Principes directeurs de l'ONU) portent précisément sur les implications des obligations des États concernant les entreprises menant des activités dans des zones touchées par des conflits. Ils recommandent notamment aux États de veiller à ce que « leurs politiques, lois, règlements et mesures d'application soient efficaces quant à la prise en compte du risque que des entreprises soient impliquées dans des violations caractérisées des droits de l'homme ».

Fondamentalement, au titre de leurs obligations extraterritoriales, les États sont tenus de prendre des mesures pour empêcher les entreprises domiciliées ou ayant leur siège sur un territoire soumis à leur souveraineté ou ayant des activités sur ce territoire, de causer des atteintes aux droits humains dans d'autres pays ou d'y contribuer. Dans le contexte des colonies israéliennes, ces obligations impliquent qu'ils doivent règlementer les activités de ces entreprises et veiller à ce qu'elles ne causent pas de violations des droits humains de la population palestinienne ni ne contribuent à de telles violations. Actuellement, aucun État tiers ne respecte ces obligations en ce qui concerne les colonies israéliennes illégales. Tout en les condamnant, la plupart des États s'abstiennent de prendre des mesures concrètes pour règlementer les entreprises et les activités sur lesquelles ils exercent leur contrôle, afin de les empêcher d'alimenter l'économie des colonies. En s'abstenant de prendre des mesures règlementaires pour interdire ces activités, les États permettent en connaissance de cause des activités commerciales qui contribuent au maintien d'une situation illégale et de ce fait, ils violent leurs obligations internationales.

UNE AVANCÉE IMPORTANTE EN DIRECTION DE LA REDDITION DE COMPTES : LA BASE DE DONNÉES DES NATIONS UNIES

Le Conseil des droits de l'homme des Nations unies a adopté en mars 2016 une résolution priant le Haut-Commissaire aux droits de l'homme (HCDH) d'établir une base de données de toutes les entreprises impliquées dans les activités qui, selon le Rapport de la mission internationale indépendante d'établissement des faits chargée d'étudier les effets des colonies de peuplement israéliennes sur les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels des Palestiniens dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, « soulèvent des préoccupations particulières en ce qui concerne les violations des droits de l'homme » (la base de données des Nations unies). La création de cette base de données vise, entre autres, à aider les États à veiller à ce que les entreprises domiciliées sur leur territoire ou relevant de leur autorité mènent des activités dans les colonies ou liées aux colonies respectant les droits humains. En janvier 2018, le HCDH a publié un rapport d'activité décrivant les mesures prises en vue de la consolidation de la base de données des Nations unies. Comme les entreprises du tourisme numérique et leur fourniture de services en ligne ne sont pas visées par la première version de la base de données des Nations unies, Amnesty International encourage le HCDH à envisager de les inclure dans ses mises à jour.

LA RESPONSABILITÉ DES ENTREPRISES AU REGARD DES NORMES INTERNATIONALES

Les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme prévoient très clairement que les entreprises ont la responsabilité de respecter le droit international humanitaire. Ils prévoient aussi que les entreprises ont la responsabilité de respecter tous les droits humains reconnus de façon internationale, où qu'elles opèrent dans le monde. La responsabilité de respecter les droits humains exige que les entreprises « évitent d'avoir des incidences négatives sur les droits de l'homme ou d'y contribuer par leurs propres activités, et qu'elles remédient à ces incidences lorsqu'elles se produisent » ; si une entreprise constate qu'elle cause des atteintes aux droits humains ou y contribue, et qu'elle ne peut pas l'empêcher, la seule solution consiste pour elle à ne pas mener l'activité en question.

LES ENTREPRISES QUI PROFITENT DU TOURISME DANS LES COLONIES ILLÉGALES

Airbnb, Booking.com, Expedia et TripAdvisor ont toutes des activités commerciales avec des acteurs des colonies. Ces entreprises du tourisme numérique font payer à leurs hôtes ou à leurs clients leur service quand ils font une réservation, tirant ainsi directement profit de ces activités. Ces entreprises bénéficient aussi largement de l'exploitation de terres et d'autres ressources naturelles palestiniennes saisies illégalement. Afin de doper les réservations, de nombreuses offres d'hébergement vantent la proximité de sites de grande beauté dans les territoires occupés, comme par exemple la mer Morte, des réserves naturelles ou encore le désert. En proposant ces richesses naturelles et ces activités et attractions liées à la nature, ou en en faisant la promotion, les entreprises du numérique favorisent l'intérêt pour ces sites, garantissent une augmentation du nombre de touristes et tirent profit financièrement de l'exploitation illégale des ressources palestiniennes.

LES ENTREPRISES DU TOURISME NUMÉRIQUE CONTRIBUENT À DES VIOLATIONS DES DROITS DE COMMUNAUTÉS PALESTINIENNES PRÉCISES

Afin d'étudier la façon dont des entreprises du tourisme numérique contribuent directement ou indirectement à des violations des droits humains de groupes de personnes précis, les chercheurs d'Amnesty International se sont rendus dans cinq colonies et communautés palestiniennes de leur voisinage dans les TPO, au moins deux fois dans chaque cas, entre février et octobre 2018. Ces lieux ont été choisis en raison d'une importante activité touristique dans ces colonies. Afin de comprendre comment ces violations sont actuellement vécues par les communautés palestiniennes, les chercheurs ont mené des entretiens avec des défenseurs des droits humains et des habitants de chacune de ces agglomérations.

ÉTUDE DE CAS N° 1 : KFAR ADUMIM - KHAN AL AHMAR

Au moment où nous rédigions ces lignes, Airbnb, Booking.com, Expedia et TripAdvisor proposaient toutes des locations pour des vacances et un camping dans la colonie de Kfar Adumim ou à proximité, à environ 10 kilomètres à l'est de Jérusalem. TripAdvisor proposait également la visite d'un parc national, un musée, une excursion dans le désert et une attraction sur le thème de la bible dans les environs. L'aménagement et l'extension de la colonie et de ces attractions ont eu des répercussions néfastes sur de nombreux droits humains de la communauté voisine de Bédouins palestiniens de Khan al Ahmar, qui ont perdu un accès à des pâturages, subissent depuis plusieurs années des pressions pour qu'ils quittent ce secteur et vivent dans la crainte de voir leurs logements détruits de façon imminente. Ces droits comprennent le droit à un logement convenable, le droit de ne pas être soumis à une expulsion forcée et le droit à un niveau de vie suffisant, ainsi que les droits dont disposent les peuples autochtones de mener librement leur développement économique, d'utiliser leurs terres, territoires et ressources et d'en jouir, et de disposer de leurs propres moyens de subsistance.

ÉTUDE DE CAS N° 2 : SHILOH – QARYUT/JALUD

Au moment où nous rédigions ces lignes, Airbnb proposait cinq hébergements dans la colonie de Shiloh, et dans des colonies des environs, dans le nord de la Cisjordanie. Booking.com proposait un hébergement, et TripAdvisor un site archéologique avec une attraction touristique, gérés par des colons de Shiloh, ainsi que les services de guides touristiques pour la visite de ce site. La création et

l'extension de ces colonies ont eu des effets néfastes sur les droits humains des habitants des villages palestiniens voisins de Qaryut et de Jalud. Les habitants ont perdu leur accès à des terres agricoles et à la principale route menant à leurs maisons. Ils sont souvent attaqués par des colons. Les droits humains qui ont été violés comprennent les droits à l'intégrité physique, à un niveau de vie suffisant, à la nourriture, à la santé, à l'éducation et le droit de circuler librement.

« Les gens quittent maintenant le village parce qu'ils sont isolés. Beaucoup ont vendu leurs terres et leurs maisons et se sont installés à Ramallah. Comme le village n'est plus situé à proximité de la route principale, personne ne vient plus ici, à moins d'avoir une raison de le faire. De nombreux commerces ont fermé parce qu'ils n'étaient plus rentables », a déclaré Basher Muammar, un habitant de Qaryut.

ÉTUDE DE CAS N° 3 : SUSYA – KHIRBET SUSIYA

Airbnb proposait un hébergement dans la colonie de Susya, dans le sud de la Cisjordanie. TripAdvisor proposait la visite d'un établissement vinicole dans la colonie, et d'un site archéologique avec une attraction touristique gérés par des colons. Israël a procédé à l'expulsion forcée d'habitants palestiniens de Khirbet Susiya pour faire de la place pour l'attraction touristique, et à cause de la construction de la colonie, ces personnes ont perdu leur accès à des terres agricoles. Les habitants de Khirbet Susiya vivant constamment dans la crainte de voir leurs maisons démolies. Les droits humains qui ont été violés comprennent les droits à l'intégrité physique, à la protection de la vie privée, à un logement convenable, le droit de ne pas subir une expulsion forcée, ainsi que les droits à l'eau, à l'assainissement, à un niveau de vie suffisant et à la nourriture.

« Un bulldozer peut arriver dans la nuit et tout démolir. Ici, les enfants vivent dans la peur », a déclaré Fatima Nawaja, une habitante de Khirbet Susiya.

ÉTUDE DE CAS N° 4 : LA CITÉ DE DAVID – SILWAN

TripAdvisor proposait la visite de la Cité de David, et agissait en tant qu'agence de tourisme pour ce site, une attraction touristique très prisée qui se trouve à Silwan, un quartier palestinien de Jérusalem-Est occupée. Ce site est géré par Elad, Ir David Foundation (Elad), une organisation soutenue par le gouvernement israélien qui a par le passé installé des colons israéliens dans ce secteur. Selon un porte-parole de cette organisation, Elad veut « judaïser » Jérusalem-Est. Plusieurs centaines d'habitants palestiniens risquent de subir une expulsion forcée, car Elad envisage de procéder à l'extension de la Cité de David afin d'y offrir des logements pour un plus grand nombre de colons. Les droits humains qui ont été violés comprennent les droits à un logement convenable et à un niveau de vie suffisant.

ÉTUDE DE CAS N° 5 : HÉBRON

Au moment où nous rédigions ces lignes, TripAdvisor proposait une visite guidée, gérée par des colons, des colonies israéliennes du centre d'Hébron, une ville divisée en secteurs placés l'un sous autorité israélienne et l'autre sous autorité palestinienne. Elle proposait également la visite d'un musée géré par des colons. Airbnb proposait un hébergement dans une colonie. Les colonies d'Hébron sont la principale source de tout un ensemble de violations des droits humains des habitants palestiniens de la ville, notamment de violations des droits à la sécurité personnelle, à la santé, de circuler librement, de ne pas subir de discrimination, au respect de la vie privée, à une vie de famille, au respect de la procédure et à réparation.

Airbnb, Booking.com, Expedia et TripAdvisor ont contribué à l'économie des colonies et, par voie de conséquence, à leur maintien, à leur consolidation et à leur extension. Ce faisant, elles ont indirectement contribué à de nombreuses violations des droits humains subies par des habitants de Khan al Ahmar, Qaryut, Jalud, Khirbet Susiya, Silwan et Hébron résultant directement de ces colonies ou d'attractions touristiques gérées par des colons.

Certaines activités commerciales sont tout particulièrement liées à des violations des droits humains de certains groupes de la population palestinienne. Par exemple, le fait qu'Airbnb, Expedia, Booking.com et TripAdvisor proposent des attractions touristiques construites ou mises en place sur des terres auparavant utilisées par la communauté de Bédouins de Khan al Ahmar contribue directement à la violation de nombreux droits des peuples autochtones.

TripAdvisor propose également des attractions touristiques qui sont la principale cause de certaines des violations des droits humains subies par les communautés palestiniennes de Qaryut et Jalud et de Khirbet Susiya. L'aménagement des sites archéologiques de Tel Shiloh et Susya représente le socle sur lequel repose le projet israélien de mise en place et d'extension des colonies de Shiloh et Susya. Le fait que TripAdvisor propose ces sites archéologiques rend cette entreprise complice de ce projet. TripAdvisor a directement contribué à des violations des droits humains – dont elle a aussi tiré bénéfice – des habitants de Qaryut, Jalud et Khirbet Susiya résultant de la présence ou de l'aménagement de ces sites archéologiques, et elle aide à leur maintien.

DES INFORMATIONS TROMPEUSES SUR CES SITES

Le fait de ne pas révéler de façon précise l'emplacement des hébergements et attractions touristiques situés dans des colonies accentue la participation de ces entreprises à des atteintes au droit international humanitaire. Chacune de ces entreprises s'abstient d'indiquer précisément et systématiquement que ces lieux se situent dans des colonies, et dans de nombreux cas elles indiquent qu'ils se situent en Israël.

Airbnb est celle qui fournit les informations les plus floues : aucun des hôtes concernés ne précise que l'hébergement proposé se situe dans les TPO. Depuis octobre 2018, Booking.com et Expedia ont commencé à indiquer que certains hébergements se situent dans des colonies israéliennes, mais dans aucun cas à Jérusalem-Est. Les précisions géographiques fournies par TripAdvisor sont tout aussi incohérentes. Elle indique que certaines attractions situées dans des colonies se trouvent dans les « territoires palestiniens ». Mais ces informations sont incomplètes, car l'entreprise ne précise pas qu'elles se situent dans des colonies israéliennes des TPO. Dans d'autres cas, TripAdvisor indique que les colonies se trouvent en Israël.

Ces sites Internet attirent ainsi un plus grand nombre de touristes qu'ils ne l'auraient fait si ces personnes avaient été informées de l'emplacement exact des hébergements et attractions qu'elles réservent.

RÉPONSES INSUFFISANTES DES ENTREPRISES CONCERNÉES

Amnesty International a donné aux quatre entreprises du numérique dont il est question dans ce rapport l'occasion de réagir à nos conclusions, et de répondre à une série de questions. Au moment où nous rédigions ces lignes, deux entreprises, Airbnb et TripAdvisor, n'avaient pas encore répondu.

Ni Expedia ni Booking.com n'ont directement abordé les conclusions et questions de l'organisation. Dans la courte réponse qu'elles ont envoyée, elles laissent apparemment entendre qu'elles ne sont pas juridiquement tenues de mettre fin à leurs activités commerciales liées aux colonies israéliennes. Amnesty International est fortement déçue par le fait que ces entreprises n'assument pas leurs responsabilités concernant leur obligation de respecter le droit international humanitaire et relatif aux droits humains, et par le fait qu'elles n'ont pas répondu de façon satisfaisante à nos inquiéudes à ce sujet.

Le fait qu'Airbnb a annoncé qu'elle va cesser de proposer des hébergements dans les colonies en Cisjordanie (à l'exception de Jérusalem-Est) est une bonne nouvelle, mais cela ne constitue qu'une première étape. L'entreprise doit concrétiser cette annonce, transposer cet engagement dans une politique publique révisée, et réparer les préjudices auxquels elle a contribué. Airbnb doit également étendre cet engagement aux colonies israéliennes à Jérusalem-Est.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les gouvernements dans le monde entier doivent prendre les mesures nécessaires pour règlementer les entreprises ou les activités sur lesquelles ils exercent leur contrôle, afin de les empêcher d'alimenter l'économie des colonies et, ce faisant, de soutenir le programme israélien de colonies de peuplement illégales. En s'abstenant de prendre de telles mesures et en restant passifs, ils se rendent complices de ce programme. Dans le cadre particulier des activités touristiques citées dans ce rapport, les gouvernements doivent prendre des mesures de réglementation pour que les entreprises du tourisme numérique, notamment Airbnb, Booking.com, Expedia et TripAdvisor, n'étendent pas leurs services aux colons israéliens et ne promeuvent pas les services touristiques proposés par des colons dans les TPO.

Afin de respecter leurs responsabilités quant au respect du droit international humanitaire et des droits humains, Airbnb, Booking.com, Expedia et TripAdvisor doivent cesser de proposer des hébergements, des activités et des attractions touristiques situés dans les colonies ou gérés par des colons dans les TPO, y compris à Jérusalem-Est.

5. VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS : CINQ ÉTUDES DE CAS

Les cinq études de cas suivantes exposent la réalité de la situation des droits humains pour les communautés palestiniennes vivant dans des colonies de peuplement israéliennes ou à proximité de ces colonies, où le tourisme joue un rôle de plus en plus important sur le plan économique.

ÉTUDE DE CAS N° 1 KFAR ADUMIM – KHAN AL-AHMAR

> « Appréciez la quiétude du désert et goûtez à la chaleureuse hospitalité israélienne. »
> Hébergement proposé par Airbnb[1]

La colonie israélienne de Kfar Adumim, qui se trouve à une dizaine de kilomètres à l'est de Jérusalem, est un important centre touristique. Quelque 400 familles de colons y habitent[2].

Le village bédouin de Khan al-Ahmar se trouve tout près de Kfar Adumim[3]. Contrastant fortement avec les bâtiments modernes de la colonie, Khan al Ahmar n'est guère plus qu'un ensemble de cabane en tôle. Le village abrite quelque 180 Bédouins, dont plus de la moitié sont des enfants[4]. La plupart de ces personnes sont des réfugiés autochtones chassés hors d'Israël à la suite de la création de ce pays, en 1948. Les Bédouins des TPO se qualifient eux-mêmes de peuple autochtone[5]. Du fait de ce statut, ils jouissent de droits spéciaux en ce qui concerne les terres qu'ils occupent et les ressources naturelles qu'ils utilisent pour préserver leurs moyens de subsistance et leurs modes de vie traditionnels[6].

Kfar Adumim a été construite en 1979, plus de 30 ans après que les Bédouins eurent établi leur village. Israël a construit la colonie sur une colline, depuis laquelle on dispose d'une vue magnifique sur le désert de Judée et la vallée du Jourdain. Cette colonie est proche de plusieurs attractions touristiques, notamment de la réserve naturelle d'Ein Prat/Wadi Qelt[7]. Cette réserve est gérée par une agence gouvernementale, l'Autorité israélienne de la nature et des parcs[8].

Israël tente depuis des années de réinstaller ailleurs les habitants de Khan al Ahmar (ainsi que d'autres communautés de Bédouins de la zone C) contre leur volonté, afin d'étendre les colonies de peuplement

---

[1] Airbnb, « Desert Camping Israel – The Gazelle tent », www.airbnb.co.uk/rooms/21987104?location=Desert%20Camping%20Israel%2C%20Mevo%20Yerushalayim%2C%20Kfar%20Adumim&adults=1&guests=1&s=DFh_kc0w (consulté le 6 décembre 2018).
[2] Conseil régional de Binyamin, « Kfar Adumim », www.myheartland.co.il/kfar-adumim/ (consulté le 12 novembre 2018).
[3] À environ deux kilomètres.
[4] Khan al Ahmar fait partie des 46 petites communautés qui se trouvent dans toute la zone C, et où vivent environ 7,000 Bédouins. (BCAH, *Bedouin Communities at Risk of Forcible Transfer*, septembre 2014, https://www.ochaopt.org/content/bedouin-communities-risk-forcible-transfer-september-2014).
[5] Le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (CEDR) a reconnu cette qualification. Voir CEDR, Observations finales du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, Israël, 2012 (Doc. ONU CERD/C/ISR/CO/14-16), § 20.
[6]Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, 13 septembre 2007, www.un.org/development/desa/indigenouspeoples/declaration-on-the-rights-of-indigenous-peoples.html.
[7] TripAdvisor, « Ein Prat Nature Reserve (Wadi Qelt) », www.tripadvisor.co.uk/Attraction_Review-g3238517-d523464-Reviews-Ein_Prat_Nature_Reserve_Wadi_Qelt-Kfar_Adumim_Binyamin_Region_West_Bank.html (consulté le 6 décembre 2018).
[8] Elle gère également le Musée du Bon Samaritain, qui présente des mosaïques venant de tous les TPO, y compris de Gaza, ce qui empêche donc les habitants de ce secteur d'y avoir accès. (TripAdvisor, « The Good Samaritan Museum », www.tripadvisor.co.uk/Attraction_Review-g297750-d10818761-Reviews-The_Good_Samaritan_Museum-Jericho_West_Bank.html (consulté le 6 décembre 2018).

dans cette région[9]. Amnesty International et les Nations unies, entre autres, ont rassemblé des informations sur les mesures prises par Israël pour forcer les habitants de Khan al Ahmar à quitter leurs terres[10].

Tout d'abord, il a créé ce que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (BCAH) appelle « un environnement coercitif, qui sert de ''facteur d'incitation''[11] ». Cela consiste à rendre la vie des Bédouins aussi difficile que possible. Ces mesures comprennent : le refus de raccorder les habitations au réseau électrique ; la confiscation des panneaux solaires ; le fait de ne rien faire pour garantir un accès adéquat à l'eau ; le rejet des demandes de permis de construire ; la démolition de bâtiments, notamment d'habitations et d'abris pour les animaux ; la menace de procéder à de nouvelles démolitions ; restreindre l'accès aux routes et aux pâturages en créant des colonies ; restreindre l'accès à d'autres pâturages en créant des zones militaires et la réserve naturelle d'Ein Prat/Wadi Qelt ; le refus de délivrer aux habitants un permis de travail dans les colonies ; et le fait de ne rien faire pour protéger la communauté contre les intimidations et les attaques de la part de colons israéliens[12].

Ces « facteurs d'incitation » constituent, ou ont occasionné, des violations de nombreux droits humains des habitants de Khan al Ahmar, notamment des droits à un logement convenable et à un niveau de vie suffisant[13].

La création et le développement de la colonie de Kfar Adumim ont empiété sur quasiment toutes les terres que les Bédouins utilisaient comme pâturages pour leurs animaux. Cela a eu de graves répercussions sur leurs moyens de subsistance traditionnels, les forçant à vivre dans la précarité. Cela a également porté atteinte aux droits dont ils jouissent, en tant que peuple autochtone, d'assurer librement leur développement économique, d'utiliser leurs terres, territoires et ressources et d'en jouir, et de disposer de leurs propres moyens de subsistance, entre autres droits[14]. Les villageois tentent à présent de gagner leur vie ailleurs avec des emplois saisonniers agricoles très peu payés, et ils reçoivent une aide humanitaire de la part de l'Autorité palestinienne. Cela représente environ 250 dollars des États-Unis (USD) par mois, un montant qui ne permet de couvrir que les dépenses de base du foyer, ont expliqué des habitants à Amnesty International[15].

---

[9] Amnesty International, *Israël et territoires palestiniens occupés : Halte aux déplacements de population. Israël est sur le point d'expulser des Bédouins pour étendre ses colonies,* 8 février 2012 (index : MDE 15/001/2012), www.amnesty.org/fr/documents/MDE15/001/2012/fr/.
Début 2018, le gouvernement a approuvé le projet de construction de 289 nouvelles unités d'habitation sur 40 hectares de terres non loin de la colonie d'Alon (l'une des colonies satellites de Kfar Adumim), et de 322 autres unités d'habitation sur 66 hectares près de Kfar Adumim. Voir Peace Now, *« Some 80% of the 1,958 housing units approved on 30 May 2018 are in "isolated settlements" »*, 30 mai 2018, peacenow.org.il/en/80-1958-housing-units-approved-30-may-2018-isolated-settlements.
[10] Amnesty International, *Israël et territoires palestiniens occupés : Halte aux déplacements de population. Israël est sur le point d'expulser des Bédouins pour étendre ses colonies,* 8 février 2012 (index : MDE 15/001/2012), www.amnesty.org/fr/documents/MDE15/001/2012/fr/, et *Israël et territoires palestiniens occupés. La sécurité du foyer ? Les destructions de logements palestiniens par Israël,* 16 juin 2010 (index : MDE 15/006/2010), www.amnesty.org/fr/documents/mde15/006/2010/fr/.
[11]BCAH, *Bedouin Communities at Risk of Forcible Transfer*, septembre 2014, https://www.ochaopt.org/content/bedouin-communities-risk-forcible-transfer-september-2014.
[12] Ces différents facteurs d'incitation sont exposés dans le document du BCAH *Bedouin Communities at Risk of Forcible Transfer*, septembre 2014, https://www.ochaopt.org/content/bedouin-communities-risk-forcible-transfer-september-2014, et dans le document de B'Tselem « Communities facing expulsion: The Khan al-Ahmar area », 10 octobre 2017, mis à jour le 5 septembre 2018, www.btselem.org/communities_facing_expulsion/khan_al_ahmar.
Amnesty International a eu la confirmation qu'ils sont toujours d'actualité lors d'un entretien avec Abu Khamis, porte parole de la communauté, le 6 juin 2018.
[13] Israël viole également le droit de circuler librement des habitants de Khan al Ahmar en raison des nombreuses restrictions auxquelles ils sont soumis concernant l'accès aux routes – ou leur utilisation – ou à des territoires qu'ils utilisaient ou occupaient auparavant. En s'abstenant de protéger la communauté contre les actes d'intimidation et les attaques commis par des colons israéliens, Israël viole également le droit des habitants à la santé et à la sécurité personnelle.
[14] Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, article 3, 8(b) et 20.
[15] Par exemple, un habitant a expliqué qu'il lui est difficile de payer les bombonnes de gaz pour le chauffage en hiver, que sa famille mange rarement de la viande désormais, et que peu de personnes ont les moyens d'envoyer leurs enfants étudier dans des établissements d'enseignement secondaire, car ils se trouvent loin et il faut pouvoir payer les frais de transport. Entretien avec Abu Khamis réalisé par Amnesty International le 9 novembre 2018 à Khan Al Ahmar.

De plus, le gouvernement israélien a directement ordonné la démolition de Khan al Ahmar au motif que les villageois n'ont pas acquis les permis de construire nécessaires. Le gouvernement a pris cette décision sans avoir respecté aucune des garanties juridiques prévues par le droit international pour la protection du droit à un logement convenable, notamment une consultation et une notification préalables et l'offre d'une solution de relogement adéquate[16]. Par ailleurs, une telle mesure violerait le droit de cette communauté, en tant que peuple autochtone, de ne pas être enlevée de force à ses terres ou territoires et de ne pas être réinstallée sans son consentement préalable donné librement et en connaissance de cause[17]. Depuis 2009, les Bédouins se battent contre cette décision devant la justice israélienne. Or, le 24 mai 2018, la Cour suprême a décidé que les démolitions pouvaient avoir lieu, alors même que le gouvernement n'a pas respecté les garanties minimales pour une procédure régulière ni fait le nécessaire pour éviter des expulsions forcées.

Le village va donc être démoli, et ses habitants vont subir une réinstallation forcée, afin de laisser la place à de nouvelles colonies illégales. L'arrêté de démolition concerne également l'école du village, où sont scolarisés quelque 170 enfants bédouins. Si ces mesures sont mises en œuvre, elles constitueront des crimes de guerre[18] ainsi que des violations des droits fondamentaux à un logement convenable[19], à l'éducation[20] et à la non-ingérence dans la famille et dans le foyer[21].

La mise en place d'une lucrative industrie du tourisme à Kfar Adumim et dans ses environs a contribué au développement économique des colonies voisines et stimulé la volonté d'étendre davantage encore les colonies[22].

Au moment où nous rédigions ces lignes, Kfar Adumim et trois autres petites colonies satellites proposaient 30 hébergements sur Airbnb – ce qui représente le plus grand ensemble de propositions observé dans les TPO en dehors de Jérusalem-Est[23]. De nombreux hébergements étaient présentés comme offrant des prestations luxueuses. Par exemple, le « Desert Lookout » est une villa avec 12 lits proposée à la location pour un coût de 440 USD par nuitée. La description de cet hébergement précise qu'il dispose d'une piscine chauffée et offre une « vue spectaculaire sur le désert[24] ».

Outre des hébergements privés, Airbnb proposait trois possibilités différentes pour du camping dans le désert en Israël (« Desert Camping Israel ») – il s'agit d'un camping installé dans le désert à l'est de Kfar Adumim. Là, les visiteurs pouvaient louer des tentes pour une somme allant jusqu'à 235 USD la nuitée, avec cette invitation : « Appréciez la quiétude du désert et goûtez à la chaleureuse hospitalité israélienne[25] ».

---

[16]CDESC, Observation générale n° 7 : Le droit à un logement suffisant (art. 11, par. 1, du Pacte) : expulsions forcées, 20 mai 1997, https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=INT%2fCESCR%2fGEC%2f6430&Lang=fr, § 13, 15 et 16. Le gouvernement veut réinstaller les habitants de Khan al Ahmar sur un site totalement inadéquat près de l'ancienne décharge municipale de Jérusalem, non loin du village d'Abu Dis. Outre les logements, l'ordre de démolition vise également l'école de Khan al Ahmar, où sont scolarisés quelque 170 enfants appartenant à cinq communautés de Bédouins.

[17] Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, article 8(c) et 10.

[18] Amnesty International, *Israël et territoires palestiniens occupés. La démolition du village palestinien de Khan al Ahmar est un acte cruel et un crime de guerre*, 1er octobre 2018, www.amnesty.org/fr/latest/news/2018/10/israel-opt-demolition-of-palestinian-village-of-khan-al-ahmar-is-cruel-blow-and-war-crime/

[19] PIDESC, article 11.

[20] PIDESC, article 13.

[21] PIDCP, art. 17.

[22] Des représentants de la colonie de Kfar Adumim ont fait pression pour obtenir la démolition du village et le déplacement de ses habitants. Les colons ont affirmé que les Bédouins y vivaient de façon illégale et ont été rejoints par de nouvelles familles. Ils ont dit que le gouvernement avait besoin de démolir le village pour empêcher les « Bédouins palestiniens qui se comportent comme s'ils possédaient ce secteur » de s'en « emparer ». Amira Hass, « Bedouins Fight State for Land Near Dead Sea », *Haaretz*, 11 mars 2010, www.haaretz.com/1.5041332.

[23] 6 décembre 2018.

[24] Airbnb, « Jerusalem-Judean Desert Lookout – Kfar Adumim », www.airbnb.co.uk/rooms/864350 (consulté le 6 décembre 2018).

[25] Airbnb, « Desert Camping Israel – The Gazelle tent », www.airbnb.co.uk/rooms/21987104 (consulté le 6 décembre 2018).

Au moment où nous rédigions ces lignes, Booking.com, Expedia et Hotels.com proposaient tous « Desert Camping Israel[26] ». Booking.com proposait aussi cinq appartements à louer, et Expedia et Hotels.com en proposaient chacun deux[27].

TripAdvisor proposait également plusieurs hébergements à Kfar Adumim et dans ses environs. Deux de ces hébergements peuvent être réservés au moyen de son site Internet. Le premier est un appartement avec une chambre, qui vante son jacuzzi[28]. Le second est une maison avec deux chambres, qui offre une vue sur Jérusalem et la vallée du Jourdain[29]. De plus, TripAdvisor donnait des informations et des appréciations sur un hôtel, deux restaurants et cinq « choses à faire », notamment la visite du parc d'Ein Prat[30]. Elle proposait également « Genesis Land », qui a les mêmes propriétaires que « Desert Camping Israel[31] ». Là, les touristes peuvent faire des promenades à chameau et prendre leurs repas sous une tente de style bédouin traditionnel dans le désert, avec des comédiens déguisés en personnages de la bible. La boutique de souvenirs de « Genesis Land » vend des articles produits et fabriqués par les colons israéliens, y compris de l'huile d'olive, du miel, des herbes et des objets artisanaux[32].

En proposant et en faisant de la publicité pour des hébergements pour les touristes et pour des attractions touristiques à Kfar Adumim et dans les colonies des environs, Airbnb, Booking.com, Expedia et TripAdvisor attirent des touristes dans ces secteurs et génèrent des bénéfices à la fois pour les colons et pour elles-mêmes. Ces activités contribuent grandement à la croissance et à l'extension des colonies, qui conduisent à des violations des droits humains de la communauté des Bédouins. En plus de contribuer à une situation illégale, ces entreprises contribuent indirectement à ces violations des droits humains.

Par ailleurs, elles proposent des attractions touristiques, telles que la réserve naturelle d'Ein Prat/Wadi Qelt, « Genesis Land » et « Desert Camping Israel », qui ont été construits ou aménagés sur des terres qui étaient auparavant utilisées par les Bédouins pour élever leurs animaux. Ces entreprises gagnent de l'argent à chaque fois qu'une réservation est faite pour une visite de ces attractions touristiques. Ainsi, elles tirent directement bénéfice des violations des droits humains actuelles et passées liées à l'exploitation illégale des terres des Bédouins et aident à pérenniser ces violations.

---

[26]Alors que l'économie de la colonie est de plus en plus basée sur le tourisme, Israël empêche les villageois de Khan al Ahmar de développer leur propres activités touristiques. Ibrahim al Jahalin a dit à Amnesty International que quand il a tenté de créer son propre camping pour offrir aux touristes une authentique « expérience du mode de vie des Bédouins », Israël a refusé de lui accorder la permission de le faire pour des raisons de sécurité. Entretien avec Ibrahim al Jahalin réalisé le 9 juin 2018 à Khan al Ahmar.

[27] Les hébergements proposés par Booking.com sont les suivants : « Apartment Tal in the Judean Desert », www.booking.com/hotel/il/tal-in-the-judean-desert.en-gb.html ; « Nof Canaan », www.booking.com/hotel/il/x-xxps-xx-xc-x-nof-canaan.en-gb.html; « Desert Camping Israel », www.booking.com/hotel/il/desert-camping-israel.en-gb.html ; « Spazuelo », www.booking.com/hotel/il/spazuelo.en-gb.html ; et « Vila Avital », www.booking.com/hotel/il/vylh-bytl-vila-avital.en-gb.html (tous consultés le 6 décembre 2018). Ceux proposés par Expedia sont les suivants : « Nof Canaan », www.expedia.co.uk/Nofei-Prat-Hotels-Nof-Canaan.h21573732.Hotel-Information ; et « Desert Camping Israel », www.expedia.co.uk/Kfar-Adumim-Hotels-Desert-Camping-Israel-Hostel.h20574953.Hotel-Information (consultés l'un et l'autre le 6 décembre 2018).

[28] TripAdvisor, « Desert View », www.tripadvisor.co.uk/VacationRentalReview-g3238517-d8609186-Desert_View-Kfar_Adumim_Binyamin_Region_West_Bank.html (consulté le 6 décembre 2018).

[29] TripAdvisor, « tal ba-midbar Yehuda desert », www.tripadvisor.co.uk/VacationRentalReview-g3238517-d12185505-Tal_ba_midbar_Yehuda_desert-Kfar_Adumim_Binyamin_Region_West_Bank.html (consulté le 6 décembre 2018).

[30] TripAdvisor, « Ein Prat Nature Reserve », www.tripadvisor.co.uk/Attraction_Review-g3238517-d523464-Reviews-Ein_Prat_Nature_Reserve_Wadi_Qelt-Kfar_Adumim_Binyamin_Region_West_Bank.html ; « The Good Samaritan Museum », www.tripadvisor.co.uk/Attraction_Review-g297750-d10818761-Reviews-The_Good_Samaritan_Museum-Jericho_West_Bank.html ; « Canaan Tours Desert Experience », www.tripadvisor.co.uk/Attraction_Review-g3238517-d10911360-Reviews-Cnaan_Tours_Desert_Experience-Kfar_Adumim_Binyamin_Region_West_Bank.html ; « The Canaanite restaurant », www.tripadvisor.co.uk/Restaurant_Review-g3238517-d13080386-Reviews-The_Canaanite-Kfar_Adumim_Binyamin_Region_West_Bank.html; « Hameashenet restaurant », www.tripadvisor.co.uk/Restaurant_Review-g3238517-d11807857-Reviews-Hameashenet-Kfar_Adumim_Binyamin_Region_West_Bank.html; et « Spazuelo Hotel », www.tripadvisor.co.uk/Hotel_Review-g3238517-d12435473-Reviews-Spazuelo-Kfar_Adumim_Binyamin_Region_West_Bank.html (tous consultés le 6 décembre 2018).

[31] Genesis Land, www.genesisland.co.il/desert-camping--in-israel (consulté le 6 décembre 2018).

[32] Genesis Land gift shop, www.genesisland.co.il/genesis-land-gift-shop (consulté le 6 décembre 2018).

Comme pour les autres études de cas exposées plus bas, Airbnb cessera d'agir ainsi quand elle appliquera les mesures annoncées le 18 novembre et ne proposera plus d'hébergements et d'attractions dans ce secteur.

ÉTUDE DE CAS N° 2 SHILOH – QARYUT ET JALUD

> « C'est l'un des lieux touristiques que je préfère. Il y a un centre d'accueil des visiteurs ultramoderne (et une boutique de souvenirs formidable qui propose des articles fabriqués par des artisans locaux). »
>
> Avis publié sur TripAdvisor[33]

Israël a construit un ensemble de colonies au nord de la Cisjordanie près de Naplouse[34]. Au centre de cet ensemble se trouve Shiloh, une colonie qui compte quelque 3 000 Israéliens. Elle est située près des villages agricoles palestiniens de Qaryut et de Jalud, et d'un site archéologique[35]. Le gouvernement israélien et les organisations de colons considèrent ce site comme l'une des plus importantes attractions touristiques de la Cisjordanie[36]. Il fait partie des sites historiques subventionnés par le gouvernement israélien[37].

La création de Shiloh et des colonies voisines sur des terres appartenant à des Palestiniens, et l'aménagement des ruines antiques en attraction touristique sont inextricablement liés. Les colons se sont installés à Shiloh dans les années 1970 en prétextant qu'ils venaient travailler là en tant qu'archéologues[38]. La colonie a par la suite été officiellement approuvée par les autorités israéliennes, et ses frontières ont été élargies en 1992 pour englober une exploitation agricole palestinienne sur laquelle se trouvaient des ruines antiques et un site archéologique[39]. Depuis la fin des années 1990, les colons ont créé plus de 10 nouvelles colonies sur les collines des environs, et ils continuent d'étendre ces colonies[40].

Cela a conduit à la confiscation de plusieurs milliers d'hectares de terres appartenant à deux villages palestiniens, pour la construction des colonies[41]. Les paysans ne peuvent avoir accès à d'autres terres proches des colonies que si l'armée israélienne leur en a donné l'autorisation préalable[42]. Au total, Jalud a perdu environ 3 500 hectares de terres, et Qaryut en a perdu plus de 2 000 hectares[43]. Cela

---

[33] TripAdvisor, « Ancient Shiloh (Tel Shiloh) », www.tripadvisor.co.uk/Attraction_Review-g674749-d10826076-Reviews-Ancient_Shiloh_Tel_Shiloh-Ariel_West_Bank.html (consulté le 12 décembre 2018).
[34] Yesh Din, *Severing the West Bank – the emerging Shilo Valley settlement bloc as a case study*, 4 octobre 2016, www.yesh-din.org/wp-content/uploads/2016/11/Shilo-valley-brief-Yesh-Din-October-2016_website-version.pdf.
[35] Peace Now, « Shiloh », peacenow.org.il/en/settlements/settlement129-en.
[36] Ce site se nomme en hébreux Tel Shiloh, et en arabe Khirbet Seilun.
[37]Cabinet du Premier ministre israélien, *Empowerment of National Heritage Infrastructure - Heritage Program* (en hébreux), 21 février 2010, www.gov.il/he/departments/policies/2010_des1412.
[38] Selon l'histoire de Shiloh publiée sur le site de la colonie (non daté), www.shilo.org.il/traveller.htm.
Voir également Jake Wallis Simons, *Meet the Settlers*, « Chapter 3 », *The Daily Telegraph*, www.telegraph.co.uk/meetthesettlers/chapter3.html.
[39] Yesh Din, *Petition to prevent the transfer of management of the archaeological site Tel Shiloh to the right-wing "Mishkan Shiloh Association"*, 8 octobre 2016, www.yesh-din.org/en/petition-prevent-transfer-management-archaeological-site-tel-shiloh-right-wing-mishkan-shiloh-association/.
[40] Yesh Din, *Severing the West Bank – the emerging Shilo Valley settlement bloc as a case study*, 4 octobre 2016, www.yesh-din.org/wp-content/uploads/2016/11/Shilo-valley-brief-Yesh-Din-October-2016_website-version.pdf.
[41] BCAH, HCDH et ONG israéliennes, palestiniennes et internationales, *Settlement expansion, displacement and fragmentation in the southern Nablus Governorate*, avril 2015, www.globalprotectioncluster.org/_assets/files/field_protection_clusters/Occupied_Palestinian/files/Fact%20sheet%20-%20Settlement%20expansion%20in%20southern%20Nablus%20governorate.pdf.
[42] Par exemple, les paysans ne peuvent avoir accès à leurs oliveraies proches des colonies que trois jours par an, quand l'armée israélienne leur donne l'autorisation de récolter les olives. Entretien avec Basher Muammar réalisé par Amnesty International le 10 juin 2018 à Qaryut.
[43] BCAH, HCDH et ONG israéliennes, palestiniennes et internationales, *Settlement expansion, displacement and fragmentation in the southern Nablus Governorate*, avril 2015, www.globalprotectioncluster.org/_assets/files/field_protection_clusters/Occupied_Palestinian/files/Fact%20sheet%20-%20Settlement%20expansion%20in%20southern%20Nablus%20governorate.pdf.

comprend des exploitations agricoles et des oliveraies qu'englobe à présent l'enceinte du site archéologique[44].

Ces restrictions et la perte de ces terres ont eu de très lourdes conséquences. Selon un rapport rendu public en 2015 par des organisations d'aide humanitaire, les habitants palestiniens de ces villages, dont la principale source de revenus provient de l'agriculture, « ont vu leurs pratiques et leur productivité agricoles mises à mal, ce qui a nui à leurs moyens de subsistance et à leurs ressources[45] ».

L'armée israélienne a aussi empêché les Palestiniens d'utiliser la principale route reliant Qaryut au sud de la Cisjordanie, car elle passe près du site archéologique. Cela oblige les villageois à faire un détour de 18 kilomètres pour se rendre dans un autre village (qui se trouve autrement à un kilomètre seulement de chez eux), et pour accéder à certaines de leurs terres agricoles (à 500 mètres seulement de chez eux autrement). Comme les transports publics ne desservent le village que jusqu'à 16 heures, les personnes qui doivent se déplacer pour aller travailler, étudier ou se faire soigner sont contraintes de payer des taxis partagés. Des agents de sécurité privés empêchent les villageois de marcher sur ces terres[46].

Ces restrictions ont sapé l'économie locale et de nombreux habitants sont partis vivre ailleurs.

> « Les gens quittent maintenant le village parce qu'ils sont isolés. Beaucoup ont vendu leurs terres et leurs maisons et se sont installés à Ramallah. Comme le village n'est plus situé à proximité de la route principale, personne ne vient plus ici, à moins d'avoir une raison de le faire. De nombreux commerces ont fermé parce qu'ils n'étaient plus rentables. »
>
> Basher Muammar, un habitant de Qaryut[47]

Ces restrictions portent atteinte aux droits des membres de cette communauté de ne pas subir de discrimination concernant la jouissance du droit à un niveau de vie suffisant[48] et du droit de circuler librement, entre autres[49]. Elles pourraient aussi violer les droits de ces personnes à l'éducation et à des soins de santé.

De plus, les colons attaquent souvent des paysans palestiniens et vandalisent leurs oliveraies, ce qui a des répercussions supplémentaires sur leurs moyens de subsistance[50]. L'organisation israélienne de défense des droits humains Yesh Din indique que ce secteur de la Cisjordanie est tout particulièrement touché par les attaques menées par des colons contre des Palestiniens[51]. Basher Muammar, qui a rassemblé des informations sur des cas de violences commises par des colons, a expliqué à Amnesty International que des colons armés entrent souvent dans les villages pour intimider les habitants[52]. Ces agressions se poursuivent faute de réaction appropriée de la part des autorités israéliennes, qui ne font pas le nécessaire pour les empêcher et pour que les responsables répondent de leurs actes. En conséquence, les villageois ont un sentiment d'injustice et vivent constamment dans la crainte de

---

[44] Entretien avec l'un des propriétaires de ces terres, Abu Imad, réalisé par Amnesty International le 10 juin 2018 à Qaryut.
[45] BCAH, HCDH et ONG israéliennes, palestiniennes et internationales, *Settlement expansion, displacement and fragmentation in the southern Nablus Governorate*, avril 2015, www.globalprotectioncluster.org/_assets/files/field_protection_clusters/Occupied_Palestinian/files/Fact%20sheet%20-%20Settlement%20expansion%20in%20southern%20Nablus%20governorate.pdf.
[46] Entretien téléphonique mené par Amnesty International avec Basher Muammar le 3 octobre 2018.
[47] Entretien avec Basher Muammar réalisé par Amnesty International le 10 novembre 2018 à Qaryut.
[48] PIDESC, article 11.
[49] PIDCP, article 12.
[50] Entre 2012 et 2014, le BCAH a enregistré 16 incidents distincts sur le territoire de Qaryut. Il s'agit d'agissements lors desquels 385 oliviers ont été abîmés et deux Palestiniens blessés. Durant la même période, 12 incidents ont été enregistrés sur le territoire de Jalud, lors desquels 425 oliviers ont été abîmés, quatre Palestiniens blessés et sept véhicules palestiniens vandalisés. Voir BCAH, HCDH et ONG israéliennes, palestiniennes et internationales, *Settlement expansion, displacement and fragmentation in the southern Nablus Governorate,* avril 2015, www.globalprotectioncluster.org/_assets/files/field_protection_clusters/Occupied_Palestinian/files/Fact%20sheet%20-%20Settlement%20expansion%20in%20southern%20Nablus%20governorate.pdf.
[51] Yesh Din, *Severing the West Bank – the emerging Shilo Valley settlement bloc as a case study*, 4 octobre 2016, www.yesh-din.org/wp-content/uploads/2016/11/Shilo-valley-brief-Yesh-Din-October-2016_website-version.pdf.
[52] Entretien avec Basher Muammar réalisé par Amnesty International le 10 juin 2018 à Qaryut.

nouvelles attaques, ce qui peut avoir de graves effets sur leur santé mentale[53]. Ces agissements constituent de ce fait des violations des droits des habitants palestiniens à la santé[54] et à réparation[55].

Les restrictions auxquelles le gouvernement israélien soumet les habitants de Qaryut et Jalud contrastent fortement avec l'appui qu'il a apporté aux ambitieux projets de colons visant à aménager un site archéologique en grande attraction touristique. En 2010, les autorités israéliennes ont délégué la gestion de ce site à une organisation privée gérée par des colons[56], qui a ouvert en 2013 un nouveau musée avec un auditorium[57]. En 2014, les colons ont aussi rendu public un projet d'extension des installations touristiques, qui comprend un nouveau centre touristique et de conférence pouvant accueillir 5 000 visiteurs par jour[58].

Les habitants des colonies israéliennes des environs ont tenté de tirer profit du développement du tourisme en faisant de la publicité pour leurs logements sur des sites de tourisme numériques. Par exemple, au moment où nous rédigions ces lignes, Airbnb y proposait cinq hébergements[59]. L'un de ces hébergements était situé dans la colonie de Shiloh – pour la somme de 98 USD la nuitée dans une maison baptisée « Incense of Shilo. Calm the soul » (Encens de Shilo. Paix de l'esprit)[60]. Deux hébergements se situaient dans le voisinage de la colonie d'Eli, également construite sur le territoire de Qaryut (avec un tarif de 117 USD et 123 USD la nuitée)[61]. Les deux autres se trouvaient dans les colonies « avant-postes » d'Esh Kodesh (192 USD la nuitée) et de Mount Kida (151 USD la nuitée), construites sur le territoire du village de Jalud. Booking.com proposait à la location un « lodge » avec huit lits dans la colonie d'Eli (sur le territoire de Qaryut)[62].

TripAdvisor présentait le site archéologique lui-même et faisait de la publicité pour les services de plusieurs guides touristiques israéliens basés à Jérusalem et ailleurs qui incluent Shiloh dans leur circuit pour les touristes israéliens et étrangers[63].

---

[53] BCAH, HCDH et ONG israéliennes, palestiniennes et internationales, *Settlement expansion, displacement and fragmentation in the southern Nablus Governorate*, avril 2015, www.globalprotectioncluster.org/_assets/files/field_protection_clusters/Occupied_Palestinian/files/Fact%20sheet%20-%20Settlement%20expansion%20in%20southern%20Nablus%20governorate.pdf.

[54] PIDESC, article 12.

[55] PIDCP, article 2(3).

[56] Emek Shaveh, *Two High Court Petitions in case of Tel Shiloh against settlers' management of archaeological site and construction of a tourism complex*, 11 octobre 2015, alt-arch.org/en/two-high-court-petitions-tel-shiloh-against-settlers-management-october-2015-eng/.

[57] Le nouveau musée, ainsi que le film projeté dans l'auditorium, appuient la croyance selon laquelle plusieurs importants épisodes de la bible se seraient déroulés sur ce site. Par contre, les chercheurs d'Amnesty International ont noté que le musée et le film minimisent l'importance des deux ruines les plus importantes qui se trouvent sur ce site, à savoir celles de deux mosquées et d'une église byzantine. La présence – pendant plusieurs siècles – des Arabes sur ce territoire est passée sous silence. En effet, les responsables de ce site présentent Tel Shiloh comme faisant partie intégrante d'Israël et un drapeau israélien flotte à l'entrée des installations.

[58] Ce projet a été contesté par l'organisation israélienne Emek Shaveh, qui a déposé un requête devant Haute Cour, et une décision était en instance d'être rendue au moment de la rédaction de ce rapport. Emek Shaveh, *Tel Shiloh (Khirbet Seilun) : Archaeological Settlement in the Political Struggle over Samaria*, 9 novembre 2014, alt-arch.org/en/tel-shiloh-and-the-political-struggle-over-samaria/).

[59] Tous ces hébergements étaient décrits comme se situant en Israël, et non dans une colonie dans les TPO. Airbnb, « The Rock in Eli », www.airbnb.co.uk/rooms/23184477 ; « Private cozy unit », www.airbnb.co.uk/rooms/7772628 ; « Incense of Shilo. Calm the soul », www.airbnb.co.uk/rooms/458441 ; « Vacation on Mount Kida », www.airbnb.co.uk/rooms/10842571 ; et « Bikta B'Kerem », www.airbnb.co.uk/rooms/10676388 (tous consultés le 6 décembre 2018).

[60] Airbnb, « Incense of Shilo. Calm the soul », www.airbnb.co.uk/rooms/458441.

[61] BCAH, HCDH et ONG israéliennes, palestiniennes et internationales, *Settlement expansion, displacement and fragmentation in the southern Nablus Governorate*, avril 2015, www.globalprotectioncluster.org/_assets/files/field_protection_clusters/Occupied_Palestinian/files/Fact%20sheet%20-%20Settlement%20expansion%20in%20southern%20Nablus%20governorate.pdf.

[62] Booking.com, « Haman HaSela Haze », www.booking.com/hotel/il/hmn-hsl-hzh.en-gb.html (consulté le 6 décembre 2018).

[63] Figurent parmi les circuits dont TripAdvisor fait la publicité : « Tour Guide Aaron – Day Tours », www.tripadvisor.co.uk/Attraction_Review-g293983-d6739480-Reviews-Tour_Guide_Aaron_Day_Tours-Jerusalem_Jerusalem_District.html ; « Tzur Tours – Day Tours », www.tripadvisor.co.uk/ShowUserReviews-g293983-d8070575-r599348314-Tzur_Tours_Day_Tours-Jerusalem_Jerusalem_District.html ; « Dave's Dynamic Tours of Israel », www.tripadvisor.co.uk/Attraction_Review-g293983-d5978766-Reviews-Dave_s_Dynamic_Tours_of_Israel-Jerusalem_Jerusalem_District.html ; « Rabbi Eitan Day Tours », www.tripadvisor.co.uk/Attraction_Review-g293983-d2560103-

En les proposant sur leurs sites, Airbnb, Booking.com et TripAdvisor ont aidé à attirer les touristes dans ce secteur, contribuant ainsi au développement économique de Shiloh et des colonies des environs. Par exemple, l'organisation de colons qui gère ce site retire un bénéfice financier de la vente de tickets aux dizaines de milliers de visiteurs qui viennent chaque année, et des souvenirs et autres articles proposés dans la boutique, comme l'huile d'olive et le vin, fabriqués ou produits par des colons[64].

En conséquence, les entreprises de tourisme numérique ont contribué non seulement à une situation illégale, mais aussi, indirectement, à de nombreuses violations des droits humains causées par ces colonies. Si elle met en œuvre ce qu'elle a annoncé en novembre 2018, à savoir la suppression des annonces pour des hébergements dans ce secteur, Airbnb cessera alors de contribuer à ces abus.

Par ailleurs, TripAdvisor propose la visite du site archéologique de Tel Shiloh lui-même. L'aménagement de ce site pour en faire une grande attraction touristique soutenant économiquement les colonies des environs jour un rôle majeur dans l'aggravation des violations des droits humains commises contre les communautés palestiniennes voisines. En faisant de la publicité pour ce site sur sa plateforme, TripAdvisor tire directement bénéfice de ces violations, et y contribue.

Reviews-Rabbi_Eitan_Day_Tours-Jerusalem_Jerusalem_District.html ; et « Follow Rami », www.tripadvisor.co.uk/Attraction_Review-g293983-d11629601-Reviews-Follow_Rami-Jerusalem_Jerusalem_District.html (tous consultés le 6 décembre 2018).

[64] Entre 2011 et 2016, la Mishkan Shiloh Association a signalé avoir engrangé environ 3,2 millions d'USD avec ces ventes, en plus des nombreuses aides qu'elle reçoit d'organismes publics.

ÉTUDE DE CAS N° 3 SUSYA – KHIRBET SUSIYA

> « Tous ceux qui font du tourisme en Israël doivent vraiment visiter ce site. Cela permet de se faire une meilleure idée d'Israël. Un endroit super ! »
>
> Avis publié sur TripAdvisor[65]

Susya est une colonie israélienne d'un millier de personnes située dans le sud de la Cisjordanie. Elle a été créée en 1983, près d'un site archéologique, sur un territoire appartenant aux habitants palestiniens du village de Khirbet Susiya[66]. En 2002, les colons ont également établi un « avant-poste » à l'intérieur de l'enceinte du site archéologique, et des colons y vivent désormais.

Les visiteurs du site archéologique de Susya contribuent financièrement à la colonie voisine qui gère le site[67]. Le centre d'accueil des visiteurs présente les articles produits ou fabriqués par les colons de la colonie de Susya et des environs, notamment du vin, des herbes, de l'huile d'olive et des objets artisanaux[68].

Amnesty International et d'autres organisations ont rassemblé des informations sur les répercussions de ce site archéologique et de la colonie, ainsi que de ces commerces, sur la vie des quelque 300 Palestiniens qui habitent dans le village de Khirbet Susiya[69]. Depuis plusieurs décennies, ils vivent dans des maisons construites au milieu des ruines de l'ancienne Susya et entourées de terres agricoles. Leur mode de vie a été bouleversé en 1982 avec la construction de la colonie, et de nouveau quatre ans après, quand les autorités israéliennes ont décrété que le territoire où se trouvait le village était un site archéologique et ont soumis les villageois à une expulsion forcée[70]. Les familles sont alors allées s'installer sur les terres qu'il leur restait à l'extérieur du site archéologique. On ne leur a pas proposé de logement de remplacement ni de réparation, qui constituent pourtant des garanties de base pour le respect du droit à un logement convenable et contre les expulsions forcées[71].

Les villageois palestiniens vivent à présent sous des tentes et dans des abris provisoires. Les autorités israéliennes ont refusé de leur délivrer des permis de construire et en 1999, 2001 et 2011, elles ont détruit un grand nombre de leurs nouveaux abris. Les autorités ont également bloqué l'accès aux citernes d'eau et aux puits, portant ainsi gravement atteinte à leur droit d'avoir accès à une eau de qualité, propre et abordable[72]. Les habitants vivent constamment dans la peur de voir leurs logements

---

[65] TripAdvisor, « Susya - National Heritage Site », www.tripadvisor.co.uk/Attraction_Review-g667394-d6783434-Reviews-Susya_National_Heritage_Site-Hebron_West_Bank.html (consulté le 7 décembre 2018).

[66] En 2002, des colons ont également établi un « avant-poste » à l'intérieur de l'enceinte du site archéologique. Emek Shaveh, *Susya – The Displacement of Residents Following the Discovery of an Ancient Synagogue*, 12 septembre 2016, alt-arch.org/en/susiya-2016/ ; BCAH, « Susiya: a community at imminent risk of forced displacement », juin 2015, www.ochaopt.org/content/susiya-community-imminent-risk-forced-displacement-june-2015.

[67] Les chercheurs d'Amnesty International se sont rendus à Khirbet Susiya et à Susya le 7 juin 2018.

[68] D'après les observations que les chercheurs d'Amnesty International ont faites le 7 juin 2018.

[69] Entretiens avec sept habitants réalisés par Amnesty International le 7 juin 2018 à Khirbet Susiya. Voir également Amnesty International, *Israël/Territoires palestiniens occupés. Les Palestiniens privés de leur droit à l'eau* (index : MDE 15/027/2009), www.amnesty.org/fr/documents/MDE15/027/2009/fr/, pp. 1-3 ; et B'Tselem, « Khirbet Susiya – a village under threat of demolition », 19 août 2012, mis à jour le 4 juillet 2018, www.btselem.org/south_hebron_hills/susiya ; Emek Shaveh, *Susya – The Displacement of Residents Following the Discovery of an Ancient Synagogue*, 12 septembre 2016, alt-arch.org/en/susiya-2016/ ; et BCAH, « Susiya: a community at imminent risk of forced displacement », juin 2015, www.ochaopt.org/content/susiya-community-imminent-risk-forced-displacement-june-2015.

[70] BCAH, « Susiya: a community at imminent risk of forced displacement », juin 2015, www.ochaopt.org/content/susiya-community-imminent-risk-forced-displacement-june-2015.

[71] CDESC, Observation générale n° 7 : Le droit à un logement suffisant (art. 11, par. 1, du Pacte) : expulsions forcées, 20 mai 1997, https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=INT%2fCESCR%2fGEC%2f6430&Lang=fr, § 13, 15 et 16. 16.

[72] Amnesty International, *Israël/Territoires palestiniens occupés. Les Palestiniens privés de leur droit à l'eau*, octobre 2009 (index : MDE 15/027/2009), www.amnesty.org/fr/documents/MDE15/027/2009/fr/, pp. 1-3.

démolis[73] et ils mènent depuis des années une bataille juridique pour empêcher ces destructions[74]. Or, en janvier 2018, la Cour suprême israélienne a ordonné la démolition de plusieurs tentes et abris[75].

> « Un bulldozer peut arriver dans la nuit et tout démolir. Ici, les enfants vivent dans la peur. »
> Fatima Nawaja, une habitante de Khirbet Susiya[76]

Israël a refusé de raccorder le village aux réseaux d'approvisionnement en eau et en électricité, et au système d'évacuation des eaux usées. Des habitants ont dit à Amnesty International qu'ils doivent payer pour se faire livrer de l'eau par camion depuis une ville palestinienne des environs[77]. En 2015, les Nations unies ont estimé que les villageois consacrent un tiers environ de leurs revenus à l'achat d'eau[78]. Cela constitue une violation de l'obligation qui incombe à Israël de fournir une eau abordable et porte atteinte à d'autres droits fondamentaux tels que le droit à un niveau de vie suffisant et le droit à la nourriture[79]. Par contre, la colonie est elle raccordée au réseau électrique, ainsi qu'au réseau d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées, et elle dispose même d'une piscine municipale[80].

Dans les années 1990, les autorités militaires israéliennes ont octroyé pour le développement de la colonie une zone de plus de 150 hectares de terres appartenant à des Palestiniens[81]. Cette zone est à présent gardée par des miradors militaires et les Palestiniens ne peuvent pas s'en approcher. S'ils s'en approchent, ils risquent d'être arrêtés par des militaires israéliens et emmenés dans une base de l'armée pour être interrogés[82].

> « Ils laissent les colons aller là où bon leur semble, mais on ne nous permet même pas d'aller sur nos terres ou de les traverser, parce que c'est une zone sécurisée. »
> Hamdan Hreini[83]

La perte de terres a forcé les villageois à réduire la taille de leurs troupeaux. Azam Nawaja, un paysan, a déclaré qu'il avait auparavant 150 moutons, mais qu'il ne peut plus en avoir que 25 à présent. Azam Nawaja a aussi expliqué que des colons viennent souvent détruire les oliviers du village. Il y a trois ans, a-t-il dit, ils ont abattu 300 de ses oliviers. Des colons ont vandalisé et abîmé 800 oliviers et jeunes arbres ne serait-ce qu'en 2014[84].

Les habitants se plaignent également du harcèlement exercé par des colons, qui sont parfois armés. Ola Nawaja a expliqué que ses trois filles, âgées de sept, 12 et 13 ans, ont été agressées par des colons qui ont jeté des pierres sur elles alors qu'elles rentraient de l'école[85]. Trois jours avant la visite

---

[73]Entretiens avec sept habitants réalisés par Amnesty International le 7 juin 2018, et B'Tselem, « Khirbet Susiya – a village under threat of demolition », 19 août 2012, mis à jour le 4 juillet 2018, www.btselem.org/south_hebron_hills/susiya.
[74] BCAH, « Susiya: a community at imminent risk of forced displacement », juin 2015, www.ochaopt.org/content/susiya-community-imminent-risk-forced-displacement-june-2015.
[75]B'Tselem, « Khirbet Susiya – a village under threat of demolition », 19 août 2012, mis à jour le 4 juillet 2018, www.btselem.org/south_hebron_hills/susiya.
[76] Entretien avec Amnesty International le 7 juin 2018 à Khirbet Susiya.
[77] Entretiens avec Amnesty International réalisés le 7 juin 2018 à Khirbet Susiya.
[78] BCAH, « Susiya: a community at imminent risk of forced displacement », juin 2015, www.ochaopt.org/content/susiya-community-imminent-risk-forced-displacement-june-2015.
[79] Le Comité des droits économiques, sociaux et culturels (CDESC) a déclaré que l'eau, les équipements et les services pour l'approvisionnement en eau doivent être abordables pour tous. Les coûts liés à l'approvisionnement en eau doivent être raisonnables et ne doivent pas compromettre le respect d'autres droits garantis par le Pacte. CDESC, Observation générale n° 15, Le droit à l'eau (art. 11 et 12 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels), 20 janvier 2003 tbinternet.ohchr.org/_layouts/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=E%2fC.12%2f2002%2f11&Lang=en, § 12(c)(ii).)
[80] On peut voir des photos de la piscine sur plusieurs sites Internet de colons, notamment Sussia Tour et Study Center, www.susya.org.il/about (consulté le 6 décembre 2018).
[81] BCAH, « Susiya: a community at imminent risk of forced displacement », juin 2015, www.ochaopt.org/content/susiya-community-imminent-risk-forced-displacement-june-2015.
[82]Hamdan Hreini, un habitant, a expliqué que cela lui est arrivé trois ou quatre fois. Entretien avec Amnesty International le 7 juin 2018 à Khirbet Susiya.
[83]Entretien avec Amnesty International le 7 juin 2018 à Khirbet Susiya.
[84] Entretien avec Azam Nawaja réalisé par Amnesty International le 7 juin 2018 à Khirbet Susiya.
[85] Entretien avec Ola Nawaja réalisé par Amnesty International le 7 juin 2018 à Khirbet Susiya.

effectuée par des chercheurs d'Amnesty International à Khirbet Susiya en juin 2018, des habitants ont indiqué que des colons avaient fait voler un drone au-dessus de leurs tentes pour les filmer. Fatma, qui est âgée de 39 ans, a déclaré que le drone s'est positionné au-dessus des femmes alors qu'elles prenaient un repas assises sur le sol. « C'est insupportable, ça va à l'encontre de notre droit à la vie privée et de notre culture[86]. »

La communauté palestinienne de Khirbet Susiya a subi une expulsion forcée : elle a été chassée du territoire où elle vivait quand, en 1986, le gouvernement israélien a déclaré que les ruines anciennes de Susya étaient un site archéologique. Il s'agit non seulement d'un transfert forcé (qui constitue une violation du droit international humanitaire et un crime de guerre), mais aussi d'une violation du droit fondamental à un logement convenable. La création de la colonie de Susya en 1983 et son extension dans les années 1990 ont également fortement amputé le territoire que la communauté de paysans pouvait utiliser pour l'élevage et des activités agricoles. Les autorités israéliennes ne sont jamais intervenues pour faire cesser et sanctionner les actes de harcèlement et de vandalisme, violant ainsi leur obligation de protéger les Palestiniens contre des actes préjudiciables commis par des tiers et de garantir un recours utile en cas d'agissements abusifs. Les habitants de Khirbet Susiya sont soumis à un environnement coercitif visant à les chasser de leurs terres, qui constitue une violation de l'obligation qui incombe à Israël de respecter les droits fondamentaux des villageois palestiniens à un logement convenable, à un niveau de vie suffisant, à l'eau, à des installations sanitaires, à l'intégrité physique, au respect de la vie privée et à réparation.

Au moment où nous rédigions ces lignes, des annonces pour les colonies et le site archéologique figuraient aussi bien sur Airbnb que sur TripAdvisor. Airbnb proposait une maison avec six chambres dans la colonie de Susya pour 126 USD par personne pour la nuitée[87]. L'hôte indiquait que cet hébergement était une base très pratique pour les touristes souhaitant visiter cette région et précisait : « en ma qualité de guide touristique agréé je peux vous faire visiter les établissements viticoles, les chèvreries, les fermes et les vignes de la région, ainsi que la célèbre ville antique de Susya ». Outre les photos de la maison, Airbnb présente aussi des photos de lieux que les touristes peuvent visiter : les ruines de Susya, une oliveraie et la grande piscine de la colonie.

TripAdvisor fournit des informations sur deux attractions touristiques liées aux colonies à Susya. Il s'agit d'un établissement viticole et de vignes proches de la colonie, situés sur des terres qui ont été prises aux Palestiniens de Khirbet Susiya[88]. TripAdvisor présente également un site archéologique[89].

> « Les occupants nous ont forcés à quitter notre territoire parce qu'ils voulaient gagner de l'argent avec les touristes. Ils auraient pu nous laisser le gérer. Nous n'aurions rien détruit, mais les occupants ne veulent pas que nous tirions profit de notre propre territoire. »
>
> Fatima Nawaja, une habitante de Khirbet Susiya[90]

Malgré les violations des droits humains commises de longue date et de façon persistante contre les habitants de Khirbet Susiya, TripAdvisor et Airbnb présentent Susya sur leurs plateformes et ont aidé les colons de Susya à promouvoir leurs commerces. Ce faisant, TripAdvisor et Airbnb contribuent à l'économie de la colonie et donc au maintien d'une situation illégale. Ces entreprises ont aussi contribué indirectement à des violations des droits humains liées à ces colonies.

Comme pour les autres études de cas exposées plus bas, Airbnb cessera d'agir ainsi si elle applique pleinement les mesures qu'elle a annoncées et ne propose plus d'hébergements ni d'attractions dans ce secteur.

---

[86] Entretien avec Fatma al Nawaja réalisé par Amnesty International le 7 juin 2018 à Khirbet Susiya.
[87] Airbnb, « Susya - An Orthodox Jewish Community », www.airbnb.co.uk/rooms/13892191 (consulté le 6 décembre 2018).
[88] TripAdvisor, « Drimia Winery », www.tripadvisor.co.uk/Attraction_Review-g12564069-d12564126-Reviews-Drimia_Winery-Judaean_Hills_Jerusalem_District.html (consulté le 6 décembre 2018).
[89] TripAdvisor, « Susya - National Heritage Site », www.tripadvisor.co.uk/Attraction_Review-g667394-d6783434-Reviews-Susya_National_Heritage_Site-Hebron_West_Bank.html (consulté le 6 décembre 2018).
[90] Entretien avec Azam Nawaja réalisé par Amnesty International le 7 juin 2018 à Khirbet Susiya.

Par ailleurs, en présentant un domaine viticole mis en place sur des terres palestiniennes accaparées de façon illégale, TripAdvisor contribue à l'exploitation illégale de ressources naturelles palestiniennes, et en tire un bénéfice financier. Enfin, en présentant un site archéologique dont la communauté a été expulsée en 1986, TripAdvisor bénéficie directement de la poursuite d'une violation du droit fondamental à un logement convenable commise de longue date et de façon persistante, et y contribue.

ÉTUDE DE CAS N° 4 LA CITÉ DE DAVID – SILWAN

> « À visiter absolument avec un guide compétent et expérimenté. Essayez d'y aller quand le muezzin n'appelle pas à la prière, sinon vous n'en profiterez pas dans les meilleures conditions. »
>
> Avis publié sur TripAdvisor[91]

Silwan, un quartier palestinien densément peuplé de Jérusalem-Est occupée, est un autre lieu où s'intriquent le projet israélien de développement du tourisme dans les TPO et la volonté d'Israël d'étendre les colonies.

Silwan est situé en dehors des murs de la vieille ville. Quelque 33 000 Palestiniens y habitent[92]. Plusieurs centaines de colons y vivent aussi à présent, dans des endroits fortement protégés[93]. Israël installe ses citoyens dans ce quartier depuis les années 1980[94]. Cela a donné lieu à de nombreuses violations des droits humains, notamment à l'expulsion et au déplacement forcé d'habitants palestiniens[95].

L'extension des îlots de colonisation à Silwan, ainsi que la présence accrue des forces de sécurité israéliennes et d'agents de sécurité privés chargés de les protéger, donnent lieu à des tensions croissantes. Selon le BCAH, cela « a créé un environnement coercitif que subissent dans leur vie quotidienne les Palestiniens qui vivent près de ces îlots, du fait des pressions qu'ils subissent pour qu'ils s'en aillent ailleurs[96]. »

Ces tensions se traduisent par de nombreux incidents en matière de sécurité signalés à Silwan impliquant des enfants, souvent accusés de jeter des pierres sur des colons israéliens et des agents de sécurité. De nombreux enfants ont été arrêtés[97].

Par exemple, un adolescent de 17 ans a dit à Amnesty International qu'il avait été arrêté trois fois. « Vous ne rencontrez pas dans la rue un seul enfant qui n'a pas été arrêté au moins une fois, dans ce quartier », a-t-il déclaré[98]. Les arrestations sont souvent suivies d'autres types d'abus. Amnesty International et d'autres organisations ont rassemblé des informations montrant que les forces de sécurité israéliennes ont inutilement eu recours à la force pour arrêter ou placer en détention des enfants palestiniens à Jérusalem-Est et dans d'autres secteurs des TPO[99]. Un adolescent de 14 ans a

---

[91] TripAdvisor, « City of David National Park », www.tripadvisor.co.uk/Attraction_Review-g293983-d1059048-Reviews-or30-City_of_David_National_Park-Jerusalem_Jerusalem_District.html.

[92] Ir Amim, *The Giant's Garden: The "King's Garden" Plan in Al-Bustan*, mai 2012, www.ir-amim.org.il/sites/default/files/al-Bustan%20ENG.pdf.

[93]BCAH, *Humanitarian Impact of settlements in Palestinian neighbourhoods of East Jerusalem: the coercive environment,* juin 2018, www.ochaopt.org/content/humanitarian-impact-settlements-palestinian-neighbourhoods-east-jerusalem-coercive.

[94]BCAH, *Humanitarian Impact of settlements in Palestinian neighbourhoods of East Jerusalem: the coercive environment,* juin 2018, www.ochaopt.org/content/humanitarian-impact-settlements-palestinian-neighbourhoods-east-jerusalem-coercive.

[95]BCAH, *Humanitarian Impact of settlements in Palestinian neighbourhoods of East Jerusalem: the coercive environment,* juin 2018, www.ochaopt.org/content/humanitarian-impact-settlements-palestinian-neighbourhoods-east-jerusalem-coercive.

[96]BCAH, *Humanitarian Impact of settlements in Palestinian neighbourhoods of East Jerusalem: the coercive environment,* juin 2018, www.ochaopt.org/content/humanitarian-impact-settlements-palestinian-neighbourhoods-east-jerusalem-coercive.

[97]Selon les Nations unies, plus de 560 cas d'arrestation d'enfants ont été enregistrés à Silwan depuis 2012. Voir BCAH, *Humanitarian Impact of settlements in Palestinian neighbourhoods of East Jerusalem: the coercive environment,* juin 2018, www.ochaopt.org/content/humanitarian-impact-settlements-palestinian-neighbourhoods-east-jerusalem-coercive.

[98] Témoignage recueilli par Amnesty International le 4 août 2018 à Silwan.

[99] Amnesty International, *Trigger-happy: Israel's use of excessive force in the West Bank*, février 2014, www.amnesty.org/en/latest/news/2014/02/trigger-happy-israeli-army-and-police-use-reckless-force-west-bank/ ; Human Rights

dit qu'il avait été arrêté quand il avait seulement six ans, et que la police l'avait « tabassé ». La police l'a relâché après que son père a payé une amende d'environ 270 USD[100].

Le gouvernement israélien soutient l'extension des îlots de colonisation à Silwan, notamment en fournissant un appui direct, depuis de nombreuses années, à l'organisation israélienne Elad[101]. Selon un porte-parole de cette organisation, Elad veut « judaïser Jérusalem-Est[102] ».

Dans ses premières années, Elad s'est efforcée d'acquérir des immeubles appartenant à des Palestiniens à Silwan, et a remplacé les habitants palestiniens par des colons juifs[103]. Mais en 1997, la municipalité de Jérusalem a délégué à Elad la gestion d'un important site archéologique, le parc national de la Cité de David, qui couvre une grande partie du quartier de Silwan[104]. Le gouvernement a depuis octroyé à Elad plusieurs millions de dollars pour qu'elle procède à de nouvelles excavations et pour qu'elle étende ce site[105]. Elad et le gouvernement ont le projet ambitieux – et controversé – de construire à Silwan un énorme complexe touristique et un funiculaire, dans le but d'y attirer des millions de touristes[106].

Le parc national de la Cité de David est déjà l'une des attractions touristiques les plus visitées d'Israël. En 2017, il a reçu 17,5 % de tous les touristes étrangers (environ 630 000 personnes) venus dans le pays[107]. Plusieurs centaines de milliers d'Israéliens visitent également ce site chaque année, y compris de nombreux groupes d'écoliers, d'étudiants et de soldats, ce qui contribue à consolider la présence des colons dans ce secteur. De même que pour les autres sites gérés par des colons cités dans ce rapport, l'histoire de ce site présentée par Elad est déformée, insistant sur les racines du peuple juif dans ce secteur et passant sous silence celles des habitants palestiniens[108].

Elad envisage actuellement d'installer davantage de colons israéliens à Silwan et de procéder à l'expulsion forcée d'autres Palestiniens. Elle a proposé de transformer une partie du site archéologique en un grand complexe résidentiel pour les colons israéliens[109]. Elad a, avec le soutien du

---

Watch, *Israel: Security Forces Abuse Palestinian Children*, 19 juillet 2015, www.hrw.org/news/2015/07/19/israel-security-forces-abuse-palestinian-children.

[100] Témoignage recueilli par Amnesty International le 4 août 2018 à Silwan.

[101] L'organisation de défense des droits humains Ir Amim indique qu'elle agit en effet « en tant qu'exécutant direct du gouvernement israélien et bénéficie du soutien plein et entier de ce gouvernement ». Ir Amim, *Shady Dealings in Silwan*, mai 2009, www.iramim.org.il/sites/default/files/Silwanreporteng.pdf, p. 11. Voir également Nir Hasson, « Full Haaretz Expose / How the State Helped Right-wing Groups Settle East Jerusalem », *Haaretz,* 7 novembre 2010, www.haaretz.com/1.5136031 ; Yarden Skop et Nir Hasson, « Israel to Give Highest Honor to Leader of Group That Settles Jews in Arab Jerusalem », *Haaretz*, 16 mars 2017, www.haaretz.com/israel-news/.premium-israel-to-give-highest-honor-to-leader-of-group-that-settles-jews-in-arab-jerusalem-1.5449825 ; et Emek Shaveh, « Elad's Settlement in Silwan », 10 septembre 2013, alt-arch.org/en/settlers/.

[102] Joel Greenberg, « Settlers Move Into 4 Homes in East Jerusalem », *The New York Times*, 9 juin 1998, www.nytimes.com/1998/06/09/world/settlers-move-into-4-homes-in-east-jerusalem.html.

[103] Ir Amim, *Shady Dealings in Silwan*, mai 2009, www.iramim.org.il/sites/default/files/Silwanreporteng.pdf, pp. 11-18 ; Yarden Skop and Nir Hasson, « Israel to Give Highest Honor to Leader of Group That Settles Jews in Arab Jerusalem », *Haaretz*, 16 mars 2017, www.haaretz.com/israel-news/.premium-israel-to-give-highest-honor-to-leader-of-group-that-settles-jews-in-arab-jerusalem-1.5449825 ; et Emek Shaveh, « Elad's Settlement in Silwan », 10 septembre 2013, alt-arch.org/en/settlers/ ; Dalia Hatuqa et Gregg Carlstrom, « Jerusalem simmering over 'Judaisation' plan », Al Jazeera, 13 octobre 2014, www.aljazeera.com/news/middleeast/2014/10/jerusalem-simmering-over-judaisation-plan-2014101364013133843.html.

[104] Ir Amim, *Shady Dealings in Silwan*, mai 2009, www.iramim.org.il/sites/default/files/Silwanreporteng.pdf, p. 19; Emek Shaveh, « Elad's Settlement in Silwan », 10 septembre 2013, alt-arch.org/en/settlers/.

[105] Emek Shaveh, *The Israeli government approved a record amount for archaeological excavations in Silwan*, 13 mai 2018, alt-arch.org/en/iaa_funding_en/.

[106] Emek Shaveh, *Elad's Kedem Center in Silwan was approved by all the planning committees*, 19 juillet 2017, alt-arch.org/en/kedem-center-in-silwan-was-approved-by-all-the-planning-committees/.

[107] Ministère israélien du Tourisme, *Inbound Tourism Survey Annual Report 2017*, mai 2018, motwebmediastg01.blob.core.windows.net/nop-attachment/8862_english5.pdf, p. 7.

[108] L'ONG israélienne Emek Shaveh a critiqué ce point de vue. Elle a souligné : « En nous basant sur nos connaissances professionnelles en tant qu'archéologues, nous pensons que les visites guidées de la Cité de David présentent une histoire très subjective et restreinte de ce lieu. » Emek Shaveh, « Elad's Settlement in Silwan », 10 septembre 2013, alt-arch.org/en/settlers/.

[109] Emek Shaveh, *Change in National Parks Law to Harm Natural and Heritage Sites, Play into Hands of Silwan Settlers, and Perpetuate Harm to Palestinians*, 27 juin 2018 ; alt-arch.org/en/change_national_park_law et Nir Hasson, « Right-wing Group Pushes Bill to Allow Residential Construction at Jerusalem's 'City of David' National Park »,

gouvernement, également rendu public un projet d'extension de la zone dédiée au tourisme dans la zone d'al Bustan à Silwan, afin de créer un endroit baptisé « le Jardin du roi[110] ». Ce projet implique la démolition de 88 maisons palestiniennes et l'expulsion forcée de plus de 1 500 personnes[111].

Afin de justifier ce projet, en 2005, la municipalité de Jérusalem a dit aux habitants palestiniens que toutes les maisons d'al Bustan avaient été construites de façon illégale. Or, comme pour d'autres quartiers de Jérusalem-Est (et de la zone C), en raison d'un programme d'aménagement discriminatoire, les habitants d'al Bustan ont été contraints de construire ou d'agrandir leur maison sans permis[112]. La décision de la municipalité ordonnant la démolition des maisons n'avait pas encore été appliquée au moment de la rédaction du présent rapport. En attendant, les propriétaires des maisons sont soumis à des amendes[113]. Ces amendes représentent pour la population palestinienne une énorme charge financière qui grève fortement le budget dont ils disposent pour faire face aux dépenses de base telles que la nourriture et l'électricité. Par exemple, un habitant palestinien a dit qu'il payait environ 140 USD d'amende par mois depuis 2011[114]. Cela représentait un cinquième de ses revenus mensuels de travailleur journalier, a-t-il expliqué. Un autre habitant a dit que sa famille a payé 24 000 USD d'amende depuis 2012[115].

L'aménagement de la Cité de David menace les droits humains des habitants palestiniens de ce secteur. En particulier, 1 500 habitants palestiniens du secteur d'al Bustan à Silwan risquent de subir une expulsion forcée avec la mise en œuvre du projet d'extension de ce site. Ils subissent en outre les effets des lourdes amendes auxquelles ils continuent d'être soumis, et vivent constamment dans la peur de voir leur logement démoli. Ces mesures, appliquées par le gouvernement israélien, ou par des acteurs non étatiques avec l'assentiment du gouvernement israélien, violent le droit fondamental des habitants d'al Bustan à un logement convenable. Les lourdes amendes que doivent payer les habitants palestiniens compromettent en outre leur capacité de faire face aux autres dépenses du foyer, notamment la nourriture et l'électricité, et de ce fait, Israël viole également son obligation de respecter les droits fondamentaux des habitants à un logement convenable et à un niveau de vie suffisant.

Le fait que le gouvernement israélien et Elad se servent de l'archéologie et du tourisme pour se débarrasser des habitants palestiniens et installer des colons a été largement critiqué. Ainsi, le HCDH a souligné que ces aménagements ont créé « des points d'ancrage pour une expansion des colonies de peuplement dans les quartiers palestiniens. La manière dont ces sites sont gérés porte atteinte à la liberté de circulation des Palestiniens et les empêche de jouir de la vie culturelle et du patrimoine de la région dans des conditions d'égalité[116]. »

Le rapport des chefs de mission de l'Union européenne sur Jérusalem publié en 2017 indique qu'Israël a utilisé des sites archéologiques et touristiques, tels que la Cité de David, « comme d'un outil

---

Haaretz, 4 juillet 2018, www.haaretz.com/israel-news/.premium-bill-to-allow-residential-building-at-city-of-david-national-park-1.6244150.

[110] Ir Amim, *The Giant's Garden: The "King's Garden" Plan in Al-Bustan*, mai 2012, www.ir-amim.org.il/sites/default/files/al-Bustan%20ENG.pdf.

[111] Al Haq, *Parallel Report to the Committee on Economic, Social and Cultural Rights on the Occasion of the Consideration of the Third Periodic Report of Israel*, 1er septembre 2011, tbinternet.ohchr.org/Treaties/CESCR/Shared%20Documents/ISR/INT_CESCR_NGO_ISR_47_9141_E.pdf ; et Ir Amim, *The Giant's Garden: The "King's Garden" Plan in Al-Bustan*, mai 2012, www.ir-amim.org.il/sites/default/files/al-Bustan%20ENG.pdf.

[112] Amnesty International, *Israël et territoires palestiniens occupés : La sécurité du foyer ? Les destructions de logements palestiniens par Israël*, 16 juin 2010 (index : MDE 15/006/2010), www.amnesty.org/fr/documents/mde15/006/2010/fr/.

[113] B'Tselem, « Al-Bustan Neighborhood – Garden of the King », 16 septembre 2014, www.btselem.org/jerusalem/national_parks_al_bustan_garden_of_the_king.

[114] Témoignage recueilli par Amnesty International le 9 juin 2018 à Silwan.

[115] Selon cet habitant, le gouvernement israélien a imposé ces amendes dans le but de forcer les gens à quitter al Bustan. « Ils essaient de nous faire partir », a-t-il dit. Témoignage recueilli par Amnesty International le 9 juin 2018 à Silwan.

[116] Conseil des droits de l'homme, *Colonies de peuplement israéliennes dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et le Golan syrien occupé, Rapport du Secrétaire général* (Doc. ONU A/HRC/34/39), 13 avril 2017, undocs.org/A/HRC/34/39, p. 6.

politique pour modifier les récits de l'histoire et pour soutenir, légitimer et étendre ses colonies[117] ». Amnesty International a présenté à Elad ses conclusions en rapport avec les activités de cette dernière. Elad a déclaré que la plupart de ces conclusions étaient fausses[118].

Malgré ces critiques, au moment de la rédaction du présent rapport, TripAdvisor présentait en bonne place la Cité de David et Elad. TripAdvisor ne se contente pas de les présenter de façon ordinaire avec une page pour les avis (la Cité de David y est classée au 15e rang des « 318 choses à faire à Jérusalem[119] »), elle fait également de la publicité pour quatre circuits qui comprennent la Cité de David et qui sont gérés par Elad. Elle propose entre autres choses des billets pour une visite souterraine pour 11 USD, un « Night-Time Spectacular Show » (extraordinaire spectacle nocturne) pour 18 USD et un « 2 hour Segway tour » (une ballade de deux heures en gyropode) pour 43 USD[120]. TripAdvisor permettait aux utilisateurs de réserver et de payer ces attractions sur son site et prélevait une commission en cas de réservation.

En incitant activement les utilisateurs à visiter la Cité de David et à effectuer une visite guidée de ce site, TripAdvisor a stimulé les activités d'Elad et a tiré profit financièrement de chacune des réservations faites au moyen de son site. Ce faisant, l'entreprise a contribué à la situation illégale créée par la présence et l'extension des enclaves de colonisation à Jérusalem-Est. L'entreprise participe également de manière décisive aux projets d'extension du gouvernement israélien et d'Elad dans la ville, qui mettent en danger les droits humains de Palestiniens. Elle a sans doute aussi accru le risque d'expulsions forcées.

---

[117] Oliver Holmes, « Israel using tourism to legitimise settlements, says EU report », *The Guardian*, 1er février 2018, www.theguardian.com/world/2018/feb/01/israel-settlements-jerusalem-tourism-un.

[118] Dans sa lettre, Elad répond : « [U]n grand nombre des allégations contenues dans votre lettre et dans l'annexe ne sont pas basées sur des faits. Sans rien retirer aux protestations concernant le contenu de cette lettre et de son annexe, nous ajoutons que ces allégations sont fausses, basées sur des informations fausses ou insuffisantes ou partiales. »

[119] TripAdvisor, « City of David National Park », www.tripadvisor.co.uk/Attraction_Review-g293983-d1059048-Reviews-City_of_David_National_Park-Jerusalem_Jerusalem_District.html (consulté le 12 décembre 2018).

[120] TripAdvisor, « City of David National Park: Tours and Tickets Jerusalem », www.tripadvisor.co.uk/Attraction_Products-g293983-d1059048-City_of_David_National_Park-Jerusalem_Jerusalem_District.html (consulté le 6 décembre 2018).

ÉTUDE DE CAS N° 4 : HÉBRON

> « Pour tous ceux qui s'intéressent à Israël et au judaïsme, c'est vraiment une excursion d'un jour extraordinaire et vivement recommandée. J'ai adoré ! »
>
> Avis publié sur TripAdvisor[121]

La ville d'Hébron renferme un lieu de culte ancien à la fois pour les juifs et pour les musulmans : le tombeau des Patriarches et la mosquée d'Ibrahim. Hébron représente ainsi une importante destination pour le tourisme religieux. La ville est aussi l'un des points névralgiques historiques du conflit israélo-palestinien[122].

La ville est divisée en deux parties[123]. Hébron est la seule ville palestinienne – à l'exception de Jérusalem-Est – où des colons israéliens vivent dans le centre de la ville. Quelque 800 colons vivent dans quatre enclaves de colonisation dans la vieille ville et à ses abords, dans la zone appelée H2, qui est entièrement placée sous contrôle israélien. Quelque 40 000 Palestiniens vivent également dans la zone H2[124]. Par ailleurs, 7 000 autres colons vivent dans deux colonies au seuil de la ville[125]. Plusieurs milliers d'agents de la police des frontières, de policiers et de soldats israéliens ont été déployés pour protéger les colons.

Les habitants palestiniens de la zone H2 sont soumis à des restrictions incroyablement sévères.

Le 25 février 1994, un colon israélien a abattu 29 Palestiniens et en a blessé des dizaines d'autres alors qu'ils priaient dans la mosquée d'Ibrahim/le tombeau des Patriarches. Depuis, les autorités israéliennes ont fermé totalement de nombreuses rues aux Palestiniens, tout en autorisant les colons israéliens et ceux qui viennent leur rendre visite à s'y déplacer librement[126].

Les soldats armés postés aux coins de rue et aux postes de contrôle qui émaillent la zone H2, et certains colons, harcèlent régulièrement les Palestiniens qui vivent dans ce secteur. De plus, les soldats israéliens n'empêchent pas les colons, qui sont parfois armés, d'agresser des Palestiniens[127].

Le cas de la famille Dana illustre bien les effets de cet environnement[128]. Leur propriété se trouve près de la barrière de Kiryat Arba, une vaste colonie israélienne qui recouvre à présent une partie des terres agricoles de la famille. La famille subit depuis des années des agressions de la part de colons[129]. En

---

[121] TripAdvisor, « Public tour of Hebron by the Hebron Fund », www.tripadvisor.co.uk/Attraction_Review-g293983-d10358830-Reviews-Public_Tour_of_Hebron_by_Hebron_Fund-Jerusalem_Jerusalem_District.html (consulté le 7 décembre 2018).

[122] Amnesty International, *Les autorités israéliennes doivent mettre un terme à la sanction collective imposée aux Palestiniens d'Hébron et protéger les défenseurs des droits humains dans la ville*, février 2016 (index: MDE 15/3529/2016), www.amnesty.org/download/Documents/MDE1535292016FRENCH.pdf.

[123] En 1997, les forces israéliennes se sont retirées d'environ 80 % d'Hébron – cette zone étant à présent nommée H1 –, et en ont transféré le contrôle à l'Autorité palestinienne. Elles contrôlent toutefois le reste de la ville, cette zone appelée H2 comprenant la vieille ville, quatre enclaves de colonisation, le secteur de la mosquée d'Ibrahim/du tombeau des Patriarches, et une zone industrielle. Voir BCAH, *The humanitarian impact of Israeli settlements in Hebron city*, 6 mars 2018, www.ochaopt.org/content/humanitarian-impact-israeli-settlements-hebron-city.

[124] BCAH, *The humanitarian impact of Israeli settlements in Hebron city*, 6 mars 2018, www.ochaopt.org/content/humanitarian-impact-israeli-settlements-hebron-city.

[125] Givat Harsina et Kiryat Arba (y compris Givat Haavot). Voir BCAH, *The humanitarian impact of Israeli settlements in Hebron city*, 6 mars 2018, www.ochaopt.org/content/humanitarian-impact-israeli-settlements-hebron-city.

[126] Voir, par exemple, B'Tselem, « Summer 2017: New movement restrictions in Hebron heighten isolation of Palestinian neighborhoods », 20 juillet 2017, www.btselem.org/video/20170720_new_restrictions_hebron#full.

[127] Amnesty International, *Les autorités israéliennes doivent mettre un terme à la sanction collective imposée aux Palestiniens d'Hébron et protéger les défenseurs des droits humains dans la ville*, février 2016 (index: MDE 15/3529/2016), www.amnesty.org/download/Documents/MDE1535292016FRENCH.pdf.

[128] Plusieurs générations, et au total environ 90 personnes, vivent dans deux bâtiments du quartier d'al Hariqah, dans la zone H2 contrôlée par les autorités israéliennes.

[129] Entretien avec Sameeh Nouman Dana réalisé par Amnesty International le 30 septembre 2018 à Hébron. Voir également POICA, *« Kiryat Arba' settlers in Hebron carry out continuous attacks against the Palestinian family of Dana »*, 30 juillet 2003, poica.org/2003/07/kiryat-arba-settlers-in-hebron-carry-out-continuous-attacks-against-the-palestinian-family-of-dana/.

1996, des agresseurs ont incendié leur maison, et cinq membres de la famille ont été blessés[130]. Les chercheurs d'Amnesty International qui ont rendu visite à la famille en septembre 2018, ont vu le trou laissé par une balle qui a traversé une fenêtre d'une pièce du rez-de-chaussée en face de la colonie, et une grenade assourdissante usagée dans la cour près de la barrière[131]. La famille a enregistré des vidéos dans lesquelles on voit des colons qui jettent des pierres sur la maison, en 2015, pendant que les soldats regardent sans rien faire pour protéger ses habitants[132].

La famille Dana a aussi dit à Amnesty International que les soldats entrent souvent chez eux sans mandat judiciaire[133]. Par exemple, dans une vidéo filmée par un chercheur de l'organisation de défense des droits humains B'Tselem, on voit une patrouille de soldats armés entrer chez la famille Dana vers minuit le 14 mai 2018. Ils sont entrés sans avertissement, en disant que quelqu'un avait jeté des pierres sur eux, et ils ont réveillé toute la famille, y compris les jeunes enfants, avant de repartir[134]. Dans la soirée du 23 août 2018, B'Tselem a de nouveau filmé des soldats qui entraient dans la maison. L'un des soldats a menacé des membres de la famille[135]. Ils ont arrêté un garçon de 17 ans, puis l'ont relâché dans la nuit sans aucune inculpation[136]. Quand les soldats l'ont emmené, ils ont lancé des grenades incapacitantes pour disperser les membres de la famille qui les suivaient pacifiquement.

Susan Jaber, qui vit près de la vieille ville, dans la zone H2, a également expliqué à Amnesty International que des colons les harcèlent et les menacent régulièrement, elle et ses trois enfants[137]. Cette femme et ses proches doivent tout faire à pied, car ils ne sont pas autorisés à conduire dans les rues proches de leur domicile. Elle a donc peur quand elle rentre du travail tard le soir – elle est photographe de mariage. Elle s'inquiète aussi pour la sécurité de ses enfants. Susan Jaber et ses trois enfants ont dit que des hommes de la colonie les harcèlent et les menacent souvent quand ils vont à l'école à pied[138]. Parfois, des colons se dirigent à grande vitesse vers les enfants en voiture, et font une embardée au dernier moment pour les éviter. Parfois aussi, ils crachent ou hurlent des insultes ou des obscénités à l'adresse des enfants. « Nous n'avons pas porté plainte, car même si nous le faisions, il ne se passerait rien », a-t-elle dit[139].

Ces agressions et actes de harcèlement que subissent les Palestiniens qui vivent dans la zone H2 ont été largement documentés par de nombreux militants qui mènent des enquêtes et qui enregistrent souvent des vidéos montrant de tels agissements[140]. Cela leur a valu d'être eux-mêmes la cible d'agressions[141]. Imad Abu Shamsiyya, qui vit dans le quartier de Tel Rumeida, a filmé, en mars 2016, un soldat israélien qui tue un Palestinien déjà blessé par balle et qui ne représentait donc plus une menace – cet homme avait donné des coups de couteau à un soldat à un point de contrôle à Hébron[142]. Depuis, Imad Abu Shamsiyya et sa famille ont été menacés et harcelés à de nombreuses reprises par

---

[130] Les autorités militaires ont dit qu'elles allaient mener une enquête, mais personne n'a jamais eu à réponde de cette attaque. Entretien avec Sameeh Nouman Dana réalisé par Amnesty International le 30 septembre 2018 à Hébron, et article publié par l'agence de presse Al Rasad, mis à jour, versé au dossier d'Amnesty International.
[131] Les chercheurs d'Amnesty International ont rendu visite à cette famille le 30 septembre 2018.
[132] B'Tselem, « Footage from Hebron: Israeli military enables 5-day settler attack », 19 octobre 2015, www.btselem.org/settler_violence/20151020_5_days_of_settler_attacks_in_hebron.
[133] Entretien avec Sameeh Nouman Dana réalisé par Amnesty International le 30 septembre 2018 à Hébron.
[134] B'Tselem, « Israeli soldiers raid the Da'na home at night and wake the family », 10 juin 2018, www.youtube.com/watch?v=seQ5UdzT_Pw.
[135] B'Tselem, « Soldiers arrest 'Udai Da'na, 17, at home in Hebron - 'Eid al-Adha », 23 août 2018, www.btselem.org/video/20180823_soldiers_arrest_udai_dana_hebron.
[136] Ils l'ont relâché dans la nuit sans aucune inculpation.
[137] Entretien avec Susan Jaber réalisé par Amnesty International le 30 septembre 2018 à Hébron.
[138] Pour obtenir d'autres exemples, voir Ecumenical Accompaniment Programme in Palestine and Israel, *Education Under Occupation: Access to Education in the occupied Palestinian territory*, 2013, www.unicef.org/oPt/UNICEF_Under_Occupation_final-SMALL.pdf.
[139] Entretien avec Susan Jaber réalisé par Amnesty International le 30 septembre 2018 à Hébron.
[140] Voir, par exemple, Human Rights Defenders, « Capturing Occupation Camera Project in Palestine », www.youtube.com/channel/UCcp4VPvAxptCYutqEqf7SJA.
[141] Frontline Defenders, « Ongoing Threats And Harassment Against Imad Abu Shamsiyya », www.frontlinedefenders.org/en/case/ongoing-threats-and-harassment-against-imad-abu-shamsiyya.
[142] Capturing Occupation Camera Project in Palestine, « A murder in Hebron », 23 avril 2018, www.youtube.com/watch?v=Mu4aiaZLpZA.

des colons[143]. À deux reprises, il a filmé des colons qui étaient montés sur son toit pour l'insulter et le menacer[144]. Il a reçu des menaces de mort sur Facebook et une vidéo en hébreux a été diffusée accusant cet homme et ses proches d'être des terroristes[145].

Hébron est le théâtre de nombreuses violations des droits humains résultant de la politique israélienne de création de colonies de peuplement illégales au sein de communautés palestiniennes[146]. Le gouvernement israélien n'a pas pris de mesures pour empêcher ces agressions et ces actes de harcèlement et d'intimidation commis par des soldats et des colons visant des familles palestiniennes ; il enquête très rarement sur ces agissements et condamne très rarement leurs auteurs. Les Palestiniens qui vivent à Hébron subissent diverses formes de discrimination systématique concernant leurs déplacements, les lieux qu'ils peuvent fréquenter et la protection accordée par les tribunaux et les organes d'application des lois. La police et l'armée ne réagissent pas quand des gens portent plainte pour des agressions et d'autres types de violences commises contre des habitants palestiniens, mais par contre elles mènent des enquêtes sur des familles palestiniennes sans mandat ou ordonnance judiciaire. Le gouvernement israélien viole systématiquement un vaste ensemble de droits humains des habitants palestiniens, notamment leurs droits à la sécurité personnelle et à la santé, leurs droits de circuler librement et de ne pas subir de discrimination et leurs droits à la protection de la vie privée, à une vie de famille, au respect de la procédure et à réparation.

Comme pour les autres cas exposés dans ce rapport, les colons à Hébron considèrent le tourisme comme un moyen de renforcer leur présence. Pour des raisons politiques et financières, ils veulent qu'un maximum de personnes vienne faire du tourisme[147]. Ils ont installé de nouveaux panneaux d'information dans la rue dans toute la zone H2 en hébreux et en anglais, mais pas en arabe, qui est pourtant la langue de la majorité de la population dans ce secteur[148]. Ces panneaux indiquent uniquement la direction à suivre pour se rendre dans les colonies et sur les sites liés à la population juive de la ville.

Les colons d'Hébron disposent aux États-Unis d'une organisation, l'Hebron Fund, qui réunit de l'argent pour financer leurs activités[149]. Elle organise des circuits touristiques ayant un caractère éminemment politique dans les enclaves de colonisation[150], qui lui permettent de récolter des sommes d'argent substantielles pour les colonies et d'attirer des donateurs et des sympathisants. Ces circuits touristiques contribuent donc à l'économie des colonies d'Hébron, et à leur rentabilité et leur maintien. Malgré cela, au moment où nous rédigions ces lignes, TripAdvisor proposait des circuits touristiques organisés par l'Hebron Fund[151], en n'indiquant nulle part que ces circuits ont lieu dans les TPO. TripAdvisor présente également un musée d'histoire géré par des colons dans la colonie de Kiryat

---

[143] Yotam Berger, « Elor Azaria Receives Hero's Welcome at Scene of Hebron Shooting », *Haaretz*, 3 juillet 2018, www.haaretz.com/israel-news/.premium-elor-azaria-receives-hero-s-welcome-at-hebron-shooting-scene-1.6242150.

[144] Ces vidéos sont disponibles sur YouTube : www.youtube.com/watch?v=MOBPI3niix4 et www.youtube.com/watch?v=aVKJfpcbj6o.

[145] Frontline Defenders, « Ongoing Threats And Harassment Against Imad Abu Shamsiyya », www.frontlinedefenders.org/en/case/ongoing-threats-and-harassment-against-imad-abu-shamsiyya.

[146] Amnesty International, *Les autorités israéliennes doivent mettre un terme à la sanction collective imposée aux Palestiniens d'Hébron et protéger les défenseurs des droits humains dans la ville*, février 2016 (index: MDE 15/3529/2016), www.amnesty.org/download/Documents/MDE1535292016FRENCH.pdf.

[147] Emek Shaveh, « Tel Rumeida – Hebron's Archaeological Park », 4 novembre 2014, alt-arch.org/en/tel-rumeida-hebrons-archaeological-park/.

[148] Comme l'ont constaté les chercheurs d'Amnesty International en septembre 2018.

[149]Elle collecte de l'argent auprès des donateurs américains au profit des colonies. L'Hebron Fund dit avoir réuni entre 2006 et 2016 plus de 14 millions d'USD. Ses déclarations de revenus sont disponibles sur Propublica, « Nonprofit Explorer – The Hebron Fund », projects.propublica.org/nonprofits/organizations/112623719 (consulté le 6 décembre 2018).

[150]Hebron Fund, « Hebron: The Must See City in Israel », 2 octobre 2018, www.hebronfund.org/hebron-the-must-see-city-in-israel/.

[151] TripAdvisor, « Public Tour of Hebron by Hebron Fund », www.tripadvisor.com/Attraction_Review-g293983-d10358830-Reviews-Public_Tour_of_Hebron_by_Hebron_Fund-Jerusalem_Jerusalem_District.html (consulté le 6 décembre 2018).

Arba[152]. Au moment où nous rédigions ces lignes, Airbnb proposait un hébergement dans la colonie de Kiryat Arba, pouvant accueillir 12 hôtes, avec trois chambres et une piscine[153].

Comme pour les autres lieux proposés dans les colonies, ces entreprises aident à légitimiser les colonies de peuplement d'Hébron et contribuent à leur prospérité économique, et donc à leur consolidation et à leur extension. Ce faisant, ces entreprises contribuent au maintien d'une situation illégale. De plus, comme ces colonies sont la source des nombreuses violations systématiques des droits humains décrites plus haut, les activités de ces entreprises contribuent indirectement à ces violations.

---

[152] TripAdvisor, « Eretz Yehuda Archeological Museum », www.tripadvisor.com/Attraction_Review-g1156343-d2487136-Reviews-Eretz_Yehuda_Archeological_Museum-Kiryat_Arba_West_Bank.html (consulté le 6 décembre 2018).
[153] Airbnb, « Beit Driben », www.airbnb.com/rooms/18531063?location=Bethlehem%2C%20Israel&adults=1&children=0&infants=0&toddlers=0&s=a4V7IWjn (consulté le 6 décembre 2018).

8. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le fait que les agissements découlant du programme israélien de colonies de peuplement soient qualifiés de graves atteintes aux normes impératives du droit international et de crimes de guerre met en évidence leur gravité et confirme qu'il est urgent et absolument nécessaire que la communauté internationale prenne les mesures qui s'imposent. Israël doit immédiatement mettre fin à toutes les activités de colonisation, démanteler toutes les colonies de peuplement et déplacer sur le territoire véritablement israélien tous ses civils installés en territoire occupé. Les États tiers doivent veiller par tous les moyens légaux possibles à ce qu'Israël prenne ces mesures.

Des entreprises du monde entier mènent un large éventail d'activités commerciales dans les colonies ou avec elles, et ce faisant, aident à maintenir et étendre les colonies de peuplement illégales. Elles mènent ces activités au vu et au su de la communauté internationale. Les gouvernements autorisent ces activités qui vont à l'encontre de leur position exprimée publiquement au sujet de ces colonies, et violent ainsi leurs obligations juridiques internationales.

Les gouvernements dans le monde entier doivent prendre les mesures nécessaires pour réglementer les entreprises ou les activités sur lesquelles ils exercent leur contrôle, afin de les empêcher d'alimenter l'économie des colonies et, ce faisant, de soutenir le programme israélien de colonies de peuplement illégales[154]. En s'abstenant de prendre de telles mesures et en restant passifs, ils se rendent complices de ce programme.

Dans le cadre particulier des activités touristiques citées dans ce rapport, les gouvernements doivent prendre des mesures de réglementation pour que les entreprises de tourisme numérique, notamment Airbnb, Booking.com, Expedia et TripAdvisor, ne présentent pas d'hébergements, d'activités ou d'attractions dans les colonies et ne promeuvent pas les services touristiques proposés par des colons dans les TPO. Cela oblige les États sur le territoire desquels sont domiciliées ou ont leur siège social des entreprises de tourisme numérique à prendre des mesures de réglementation pour empêcher ces entreprises (ainsi que leurs succursales, filiales et sociétés apparentées) de fournir ou de faciliter la fourniture de services touristiques dans les colonies ou par des colons dans les TPO[155]. Cela oblige aussi tous les États à interdire la fourniture ou la facilitation, y compris au moyen de plateformes numériques, de services touristiques dans les colonies ou par des colons dans les TPO.

En favorisant l'industrie du tourisme dans les colonies et, en conséquence, l'essor économique des colonies, Airbnb, Booking.com, Expedia et TripAdvisor contribuent au maintien, au développement et à l'extension des colonies de peuplement illégales, qui constituent des crimes de guerre au titre du droit pénal international, et en tirent profit. Cette mise en valeur des colonies israéliennes dans les TPO en tant que destination touristique a également pour effet de « normaliser » et de légitimiser ce qui est reconnu comme étant au regard du droit international une situation illégale.

Ces entreprises ne veillent pas à ce que l'emplacement des hébergements, activités et attractions proposés dans les colonies soit précisément indiqué sur leurs sites Internet. Des descriptions géographiques incomplètes ou erronées peuvent amener des clients à soutenir par inadvertance les colonies israéliennes illégales.

---

[154] Amnesty International appelle également les gouvernements du monde entier à respecter leurs obligations en interdisant les biens provenant des colonies sur leur marché et en mettant en place des lois et des règlements empêchant leurs entreprises de mener des activités dans les colonies ou d'acheter et vendre des biens provenant des colonies. Voir www.amnesty.org/fr/latest/news/2017/06/states-must-ban-israeli-settlement-products-to-help-end-half-a-century-of-violations-against-palestinians/.

[155] L'interdiction de la fourniture ou de la facilitation de services, y compris de services touristiques, dans les colonies ou à leur profit, de la part de personnes ou d'entreprises domiciliées dans l'État concerné, comme le propose un projet de loi irlandais, peut représenter un modèle à suivre.

Ces entreprises violent en outre leur obligation de respecter les droits humains en contribuant à un régime intrinsèquement discriminatoire et abusif qui viole systématiquement les droits humains des Palestiniens.

Les entreprises du tourisme numérique savent bien que les colonies de peuplement israéliennes sont illégales au regard du droit international. N'importe quelle étude préliminaire des risques mettrait cela en évidence, ainsi que le fait que ces colonies violent un vaste ensemble de droits humains de la population palestinienne. Les résultats d'une étude préliminaire suffiraient à eux seuls à amener n'importe quelle entreprise à conclure qu'elle ne peut pas faire de commerce dans les colonies ou avec elles si elle veut respecter le droit international relatif aux droits humains et le droit international humanitaire. Quels que soient ses éventuels effets en matière de droits humains, quasiment toute activité commerciale menée dans les colonies ou avec elles amène à soutenir une situation illégale caractérisée par des violations des droits humains graves et généralisées. Le fait que ces entreprises du numérique contribuent à des violations des droits humains de groupes précis de Palestiniens, et en tirent un bénéfice, comme le montrent les études de cas, rend leur participation à l'économie des colonies encore plus contestable.

Afin de respecter leurs responsabilités quant au respect du droit international humanitaire et des droits humains, Airbnb, Booking.com, Expedia et TripAdvisor doivent cesser de proposer des hébergements, des activités et des attractions touristiques situés dans les colonies ou gérés par des colons dans les TPO, y compris à Jérusalem-Est. À cette fin, ces entreprises doivent toutes mettre en place un mécanisme leur permettant d'établir la situation géographique précise des lieux et activités éventuellement présentés. Les demandes provenant d'Israël ou des TPO doivent être considérées avec méfiance et donner lieu à des vérifications supplémentaires. Ces entreprises doivent refuser de présenter un hébergement, une activité ou une attraction si elles constatent, à l'issue d'un processus préliminaire de vérification et de sélection rigoureux et exhaustif, que ces lieux sont situés dans une colonie ou gérés par des colons dans les TPO, y compris à Jérusalem-Est.

Les entreprises du tourisme numérique doivent également prendre des mesures pour remédier aux violations auxquelles elles ont contribué. Comme nous l'avons déjà précisé, les Principes directeurs des Nations unies indiquent clairement que les entreprises doivent réparer toutes les atteintes aux droits humains qu'elles ont causées ou auxquelles elles ont contribué[156]. Cette réparation doit comprendre des garanties de non-répétition ainsi que la satisfaction, l'indemnisation et les autres formes de réparation que requièrent les circonstances ou que souhaitent les personnes lésées[157].

Le fait qu'Airbnb a annoncé qu'elle va cesser de proposer des hébergements dans les colonies en Cisjordanie (à l'exception de Jérusalem-Est) est une bonne nouvelle, mais cela ne constitue qu'une première étape. L'entreprise doit concrétiser cette annonce, transposer cet engagement dans une politique publique révisée, et réparer les préjudices auxquels elle a contribué. Airbnb doit également étendre cet engagement aux colonies israéliennes à Jérusalem-Est.

RECOMMANDATIONS AU GOUVERNEMENT ISRAÉLIEN

Mettre fin immédiatement à toutes les activités de colonisation pour commencer, dans la perspective du démantèlement de toutes les colonies de peuplement israéliennes et de toutes les infrastructures qui y sont liées dans les TPO, et réinstaller les civils israéliens vivant dans ces colonies en dehors des TPO ;

mettre fin immédiatement à la destruction de terres, de maisons et d'autres biens, sauf en cas de nécessité militaire absolue ;

---

[156] Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, principe 15(c).

[157] Assemblée générale des Nations unies, Principes fondamentaux et directives de l'ONU concernant le droit à un recours et à réparation des victimes de violations flagrantes du droit international relatif aux droits humains et de violations graves du droit international humanitaire, doc. ONU A/RES/60/147, 21 mars 2006.

annuler tous les ordres de démolition de maisons construites sans permis dans les TPO et immédiatement confier la responsabilité des politiques et réglementations en matière de construction et d'urbanisme dans les TPO aux communautés palestiniennes locales ;

fournir une véritable réparation à toutes les personnes dont un bien a été détruit en violation du droit international humanitaire et des normes en matière de droits humains assurant une protection contre les expulsions forcées ; cela inclut le fait d'offrir une aide aux personnes concernées pour la reconstruction de leur bien à l'endroit où il se trouvait avant sa destruction ;

veiller à ce que les forces israéliennes protègent les civils palestiniens et leurs biens contre les violences commises par des colons israéliens, en leur donnant pour instruction de prendre les mesures adéquates en cas de plainte concernant des colons qui ont agressé des Palestiniens ou détruit leurs biens, en menant dans les meilleurs délais des enquêtes exhaustives sur les plaintes déposées auprès d'elles concernant des violences commises par des colons, et en déployant des patrouilles pour protéger les écoliers et les autres civils palestiniens dans les secteurs où ils risquent d'être victimes de violences commises par des colons ;

veiller à ce que des enquêtes dignes de ce nom soient menées sur les allégations de violations des droits humains commises par les forces israéliennes et déférer à la justice et juger dans le cadre de procès équitables tous les responsables présumés ;

veiller à ce que les Palestiniens aient librement accès à leurs terres agricoles sans obstructions et lever les restrictions de circulation sur les routes pour permettre aux Palestiniens de se déplacer librement dans les TPO ;

veiller à ce que les Palestiniens bénéficient d'un approvisionnement suffisant et régulier en eau salubre pour satisfaire leurs besoins personnels et domestiques et pour leur développement économique, notamment celui des activités industrielles et agricoles, entre autres activités nécessaires pour réaliser leurs droits à un niveau de vie suffisant, à l'eau, à la nourriture, à un logement convenable, ainsi qu'à la santé et au travail ;

autoriser en priorité la construction d'infrastructures suffisantes de distribution d'eau et d'assainissement de manière à garantir aux Palestiniens un approvisionnement suffisant, sûr et régulier en eau salubre et à empêcher la dégradation des ressources en eau.

RECOMMANDATIONS À TOUS LES AUTRES ÉTATS (ÉTATS TIERS)

Adopter des réformes juridiques et en matière de politique pour obliger les entreprises domiciliées sur leur territoire ou y ayant leur siège à respecter les règles du droit international humanitaire dans les situations de conflit armé et d'occupation ;

adopter des réformes juridiques et en matière de politique pour obliger les entreprises domiciliées sur leur territoire ou y ayant leur siège à respecter les droits humains partout dans le monde où elles ont des activités ;

interdire la fourniture et la facilitation, y compris au moyen de plateformes numériques, de services touristiques, y compris d'activités, d'attractions et d'hébergements pour les vacances, situés dans les colonies de peuplement israéliennes illégales ou proposés par des colons dans les TPO ;

adopter des mesures de réglementation pour empêcher les agences de tourisme, y compris les entreprises du tourisme numérique, domiciliées ou ayant leur siège sur leur territoire, à fournir ou faciliter la fourniture de services touristiques situés dans les colonies de peuplement israéliennes illégales ou proposés par des colons dans les TPO ; ces services comprennent la location d'hébergements et les activités et attractions de vacances ;

soutenir la base de données de l'ONU et le travail du HCDH consistant à réunir les informations et mettre régulièrement à jour la base de données de l'ONU qui constitue un instrument nécessaire et proportionné pour favoriser une meilleure transparence, une meilleure responsabilisation et un meilleur respect du droit international aussi bien de la part des États que de la part des entreprises.

RECOMMANDATIONS AU GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Adopter des mesures de réglementation pour empêcher les entreprises basées aux États-Unis telles qu'Airbnb, Booking.com, Expedia et TripAdvisor de fournir ou faciliter la fourniture de services touristiques, au moyen de leurs propres activités ou de celles de leurs succursales, filiales et sociétés apparentées, situés dans les colonies de peuplement israéliennes illégales ou proposés par des colons dans les TPO ; ces services comprennent la location d'hébergements et les activités et attractions de vacances ;

RECOMMANDATIONS AU GOUVERNEMENT IRLANDAIS

Adopter des mesures de réglementation pour empêcher les entreprises basées en Irlande, telles qu'Airbnb Irlande (qui gère toutes les activités d'Airbnb en dehors des États-Unis, de la Chine et du Japon) de fournir ou faciliter la fourniture de services touristiques, y compris d'hébergements, d'activités et d'attractions de vacances, situés dans les colonies de peuplement israéliennes illégales ou proposés par des colons dans les TPO.

RECOMMANDATIONS AU GOUVERNEMENT DES PAYS-BAS

Adopter des mesures de réglementation pour empêcher les entreprises basées aux Pays-Bas, telles que Booking.com, de fournir ou faciliter la fourniture de services touristiques, y compris d'hébergements, d'activités et d'attractions de vacances, situés dans les colonies de peuplement israéliennes illégales ou proposés par des colons dans les TPO.

RECOMMANDATIONS À BOOKING.COM, EXPEDIA, TRIPADVISOR ET AUX AUTRES ENTREPRISES DU TOURISME NUMÉRIQUE

Adopter une politique solide, qui doit être rendue publique, exprimant l'engagement de l'entreprise à ne pas présenter ni promouvoir de quelque autre façon que ce soit des hébergements, activités ou attractions dans les colonies de peuplement israéliennes illégales ou gérés par des colons dans les TPO ;

mettre en place les procédures nécessaires, telles qu'une procédure efficace de vérification et de sélection, pour garantir la mise en œuvre efficace et systématique de cette politique dans la pratique, et révéler les détails de ces mesures, de leur mise en œuvre et leurs résultats ;

cesser de présenter tous les hébergements, activités et attractions situés dans les colonies de peuplement israéliennes illégales ou gérés par des colons dans les TPO, et expliquer publiquement et clairement les raisons de cette mesure ; cela doit s'appuyer sur l'illégalité des colonies de peuplement au titre du droit international et sur les violations des droits humains qui résultent de ces colonies ;

indemniser les préjudices subis par les habitants palestiniens des communautés pâtissant des colonies de peuplement, là où ces entreprises présentent des hébergements ou des attractions ;

consulter les communautés palestiniennes concernées au sujet des autres mesures de réparation appropriées ;

rendre compte publiquement de leurs politiques et procédures concernant la diligence requise en matière de droits humains, et fournir des précisions sur la façon dont elles sont appliquées dans la pratique, y compris en ce qui concerne particulièrement leurs activités en Israël et dans les TPO.

RECOMMANDATIONS À AIRBNB

Indiquer quand sera mise en œuvre son annonce du 19 novembre 2018, selon laquelle elle va cesser de présenter des hébergements ou activités dans les colonies de peuplement israéliennes illégales en Cisjordanie occupée ;

étendre cet engagement aux colonies israéliennes qui se trouvent dans Jérusalem-Est occupée ;

préciser publiquement que cette décision de cesser des proposer des hébergements ou activités dans les colonies israéliennes illégales est fondée sur l'illégalité de ces colonies au titre du droit international et sur les violations des droits humains qui résultent de ces colonies ;

adopter une politique solide, qui doit être rendue publique, exprimant l'engagement de l'entreprise à ne pas présenter ni promouvoir de quelque autre façon que ce soit des hébergements, activités ou attractions dans les colonies de peuplement israéliennes illégales ou gérés par des colons dans les TPO, y compris à Jérusalem-Est ;

mettre en place les procédures nécessaires, telles qu'une procédure efficace de vérification et de sélection, pour garantir la mise en œuvre efficace et systématique de cette politique dans la pratique, et révéler les détails de ces mesures, de leur mise en œuvre et leurs résultats ;

indemniser les préjudices subis par les habitants palestiniens des communautés situées près des colonies de peuplement où ces entreprises présentent des hébergements ou des attractions ;

consulter les communautés palestiniennes concernées au sujet des autres mesures de réparation ;

rendre compte publiquement des politiques et procédures de l'entreprise concernant la diligence requise en matière de droits humains, et fournir des précisions sur la façon dont elles sont appliquées dans la pratique, y compris en ce qui concerne particulièrement leurs activités en Israël et dans les TPO.

RECOMMANDATIONS AU HAUT-COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME DES NATIONS UNIES

Rendre publique la base de données des Nations unies sur les entreprises ayant des activités dans les colonies de peuplement israéliennes ou avec elles, comme le demande le Conseil des droits de l'homme des Nations unies dans sa Résolution 31/36 de mars 2016, dans les meilleurs délais et par la suite la mettre régulièrement à jour ;

dans la mesure où cela n'aura pas déjà été fait dans une précédente version de la base de données des Nations unies, envisager d'étudier la fourniture ou la facilitation de services touristiques situés dans les colonies ou gérés par des colons dans les TPO, y compris au moyen de plateformes en ligne, afin de les inclure éventuellement dans les actualisations de la base de données des Nations unies, dans le cadre d'une procédure régulière ;

dans la mesure où cela n'aura pas déjà été fait dans une précédente version de la base de données des Nations unies, évaluer les activités d'Airbnb, de Booking.com, d'Expedia et de TripAdvisor en ce qui concerne la fourniture de services en ligne aux colons et la facilitation de services touristiques proposés par des colons dans les TPO, et envisager de les inclure dans les actualisations de la base de données des Nations unies, dans le cadre d'une procédure régulière.